

## Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

Canadiana.org has attempted to obtain the best copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

- Coloured covers /  
Couverture de couleur
- Covers damaged /  
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /  
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /  
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /  
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /  
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /  
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /  
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /  
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion  
along interior margin / La reliure serrée peut  
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la  
marge intérieure.
  
- Additional comments /  
Commentaires supplémentaires:

Canadiana.org a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /  
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed /  
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /  
Qualité inégale de l'impression
  
- Includes supplementary materials /  
Comprend du matériel supplémentaire
  
- Blank leaves added during restorations may  
appear within the text. Whenever possible, these  
have been omitted from scanning / Il se peut que  
certaines pages blanches ajoutées lors d'une  
restauration apparaissent dans le texte, mais,  
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas  
été numérisées.

# Le Négociant Canadien

COMMERCIAL, INDUSTRIEL ET FINANCIER.

VOL. 2—No. 27

MONTREAL, 10 AVRIL, 1873.

[52 PAR ANNÉE

## LE NEGOCIANT CANADIEN

PUBLIÉ DANS LES INTÉRÊTS DU

COMMERCE et de L'INDUSTRIE

PARAISANT LE

JEUDI de CHAQUE SEMAINE

Le Négociant Canadien est le seul journal de ce genre publié en langue française

Il contient les informations commerciales les plus complètes. La revue est sous la direction spéciale de M. L. E. Morin, courtier. Son expérience et les relations qu'il doit à sa position sont de sûrs garants que cette partie du journal ne laisse rien à désirer.

Une remise libérale est accordée aux annonceurs à long termes.

Les abonnements et les annonces sont reçus au bureau du journal, No. 10, Rue St. Nicolas.

Abonnement, - - - - \$2 par an  
Annonces - 10 cts par ligne par insertion

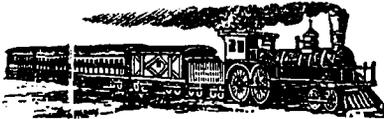
L. E. MORIN & CIE

EDITEURS-PROPRIETAIRES.

## Chemins de Fer du Canada Central

DE

Brockville et d'Ottawa.



GRANDE ROUTE A VOIE LARGE CONDUISANT A OTTAWA.

LE ET APRES LUNDI LE 6 MAI COURANT, les convois partiront comme suit :

DE BROCKVILLE

EXPRESS à 8.00 A. M., arrivant à Ottawa à 1.00 P. M., et à Sand Point à 1.20 P. M.  
TRAIN DE LA MALLE à 4.00 P. M., arrivant à Sand Point à 9.30 P. M.

EXPRESS DIRECT D'OTTAWA, à 2.30 P. M., en connection avec l'Express de jour du Grand-Tronc de l'Est à l'Ouest, arrivant à Ottawa à 7.10 P. M.

D'OTTAWA.

EXPRESS DIRECT DE L'OUEST à 10.00 A. M., arrivant à Brockville à 1.40 P. M., en connection avec l'Express de jour du Grand Tronc allant à l'Est et à l'Ouest.

TRAIN DE LA MALLE à 4.00 P. M., arrivant à Brockville à 9.30 P. M.

ARRIVANT A SAND POINT.

à 1.20 P. et à 9.30 P. M.

PARTANT DE SAND POINT

à 6.00 A. M., 11.40 A. M., et à 3.30 P. M.

Les Trains du Canada Central et les embranchements de Perth font connexion régulière avec tous les trains du chemin de fer B. et O.

Transbordements faits avec diligence, PAS DE TRANSBORDEMENT LORSQUE LES CHARS SONT CHARGES AU COMPLET POUR UNE STATION SPECIALE.

H. ABBOTT,  
Directeur. 3

Brookville, 4 Mai 1872

## LIGNE ALLAN.



Sous contrat avec le Gouvernement Canadien pour le transport des MALLES du CANADA et des ETATS-UNIS.

1872-73--Arrangements d'Hiver.

Les Lignes de cette Compagnie se composent des vapeurs suivants de première classe à plein pouvoir, construits à La Clyde, en fer à double engin.

Vaisseaux.	Ton.	Commandants.
SARDONIAN.....	4100	[En construction.]
CIRCASSIAN.....	3400	[En construction.]
CANADIAN.....	2900	[En construction.]
POLYNESIAN.....	4100	Capt. Brown.
SARMATIAN.....	3900	Capt. J. Wylie.
HIBERNIAN.....	3434	Capt. R. S. Watts.
GASPIAN.....	3500	Capt. Barclay.
SCANDINAVIAN.....	3200	Capt. A. D. Aird.
PRUSIAN.....	3000	Lt. Dutton, R. N. R.
AUSTRIAN.....	2700	Capt. Richardson.
NESTORIAN.....	2700	Capt. Ritchie.
MORAVIAN.....	2500	Capt. Graham.
PERUVIAN.....	2600	Lt. Smith, R. N. R.
MANITOBIAN.....	3150	Lt. Archer, R. M. R.
NOVA SCOTIAN.....	2300	Capt. Orange.
NORTH AMERICAN.....	1784	Capt. Miller.
CORINTHIAN.....	2400	Capt. Jas. Scott.
ACADIAN.....	1351	Capt. Wilson.
ST. DAVID.....	1650	Capt. E. Scott.
ST. ANDREW.....	1432	Capt. H. Wylie.
ST. PATRICK.....	1207	Capt. Stephen.
NORWAY.....	1150	Capt. C. N. Mylins.
SWEDEN.....	1100	Capt. MacKenzie.

Les STEAMERS de la LIGNE DE LIVERPOOL (faisant voile de Liverpool chaque JEUDI et de Portland chaque SAMEDI, arrêtant à Loch Foyle pour recevoir à bord et mettre à terre les Malles et les Passagers pour l'Irlande et l'Ecosse) doivent être envoyés de Québec :

Scandinavian (de Portland).....	19	avril.
Polynesian do.....	25	"
Austrian do.....	3	mai.
Prussian (de Québec).....	10	"
Circassian do.....	17	"
Sarmatian do.....	21	"
Scandinavian do.....	31	"
Polynesian do.....	7	février.

Prix du Passage de PORTLAND :—

Cabine.....	\$70 à \$90
Entrepont.....	\$25

Un Chirurgien expérimenté est à bord de chaque vaisseau. Les cibles ne sont pas retenues à moins d'être payées d'avance.

Pour fret ou autres détails, s'adresser.  
A Portland, à J. L. FARMER ou à HUGH & ANDREW ALLAN ; à Québec à ALLAN, RAE & Co. ; au Havre, à JOHN M. CURRIE, 21 Quai d'Orléans ; à Paris, à GUSTAVE BOSSANGE, 21 Quai Voltaire ; à Anvers, à AUG. SCHMIDT & Co. ou à RICHARD BRUNS ; à Rotterdam, à G. P. ITTMAN & ZONN ; à Hambourg, à W. GIBSON & HUGO ; à Belfast, à CHARLEY & MALCOLM ; à Londres, à MONTGOMERY & GREENHORN, 17 Gracechurch Street ; à Glasgow, à JAMES et ALEX. ALLAN, 70, Great Clyde Street ; à Liverpool, à ALLAN Bros. James Street, ou à

17

H. & A. ALLAN,  
Coin des Rues Youville et Cottinville.

## W. & F. P. CURRIE & CIE.

100, RUE DES SŒURS GRISSES.

Importateurs de Fer en Saumon, Fer en Barres, Plaques de Bouilloires, Fer galvanisé, Plaques du Canada, Plaques d'Etain,

TUBES POUR BOUILLOIRES, TUBES A GAZ,

Etain en Lingot,	Rivets	Marbre Veiné
Cuivre en Lingot,	Fil de Fer	Ciment Romain,
Cuivre en Feuilles,	Fil d'Acier	D. de Portland
Antimoine,	Vitres,	Do du Canada,
Zinc en Feuilles,	Peintures,	Tuile à Paver,
Zinc en Lingot,	Terre à brique,	Vases de Jardin,
Plomb en Saumon,	Fine Coque	Dessus Chemin,
Rouge de Plomb	Briques afour-	Fontaines,
	nées.	

Blanc de Plomb, TUYAUX de DRAINAGE, Tuiles à Paver Encastuquies Patenté, &c. Manufacturiers de SOFAS, CHAISES, et RESORTS pour Lits. Un stock considérable toujours en mains.



## Chemin de Fer le Grand Tronc DU CANADA

### Arrangements d'hiver

Chars Palais (Pullman) et magnifiques Chars ordinaires et neufs à tous les Trains de Jours, Chars Palais Doroiters, à tous les Trains de Nuit, sur toute la Ligne.

Les Trains partiront maintenant de Montréal comme suit :

#### ALLANT A L'OUEST

Malle Quotidienne pour Prescott, Ogdensburg, Ottawa, Brockville, Kingston, Belleville, Toronto, Guelph, London, Brantford, Goderich, Buffalo, Détroit, Chicago et tous les points de l'ouest à 8.00 A. M. Express de nuit do do do 8.00 P. M. Train de la Malle de Nuit pour Toronto et toutes les stations intermédiaires 8.00 A. M. Train local pour les passagers pour Vaudreuil, &c. 4.00 P. M. Trains laissant Montréal pour Lachine, à 7.00 A. M., 8.00 A. M., 3.00 P. M., 5.00 P. M., et 8.00 P. M. Trains laissant Lachine pour Montréal, à 8.00 A. M., 10.00 A. M., 3.30 P. M., 5.30 P. M., et 8.00 P. M. Le Train de 3.00 P. M. va à la frontière.

#### ALLANT AU SUD ET A L'EST.

Express pour Boston via Vermont Central 8.10 A. M. Express pour New-York et Boston via Vermont Central à 3.30 P. M. Train de la Malle pour St. Jean et Rouss Point, en connexion avec les Trains de Stanstead, Shefford et Chambly et en jonction avec les Chemins de Fer des Cantons du Sud-Est 4.00 P. M. Train de passagers du jour pour Island Pond, et toutes les stations intermédiaires 8.00 A. M. Train de la malle pour St. Hyacinthe, Richmond, Sherbrooke, Island Pond, Gorham, Portland, Boston 1.46 P. M. Express de nuit pour Québec, Rivière du Loup, Cacouna, Island Pond, Gorham, Portland, Boston, et les Provinces d'en Bas 10.30 P. M. Express pour Québec, & retour

Comme la ponctualité dépend des connexions avec les autres lignes, la Compagnie ne sera pas responsable des trains qui n'arriveront pas et ne partiront pas des stations aux heures nommées.

La magnifique vapeur "CARLOTTA" communiquera avec le Chemin de Fer le Grand Tronc, laissera Portland pour Halifax, N. E., tous les Vendredis, à 4.00 p. m. Ce vapeur offre tout le confort possible aux passagers et pour le transport du fret.

Le vapeur "CHASE" fera aussi le voyage entre Portland et Halifax.

La Compagnie Internationale des Steamers faisant le trajet en connexion avec le Chemin de Fer le Grand Tronc, laisse Portland tous les Lundis et Jendis à 8.00 p. m., pour St. Jean, N. E., etc., etc.

#### BAGAGE ÉTIQUETÉ.

On pourra acheter des billets aux principales stations de la compagnie.

Pour plus amples informations et l'heure de départ et de l'arrivée de tous les Trains aux stations intermédiaires du chemin, s'adresser au bureau où l'on vend des billets, à la Station Beauport ou au Bureau No. 148, Rue St. Jacques.

C. J. BRYDGES  
Directeur-Général

Montréal, 10 Janv. 1872

BUREAU DE POSTE, Montréal, 22 Octobre 1872.

Distribuées.		MAILES.	Lévées	
A. M.	P. M.	ONTARIO.	A. M.	P. M.
8.00	11.00	Ottawa, p. chemin de fer (a)	6.00	6.45
		Province d'Ontario... (a)	7.00	6.45
		Rivière Ottawa par route	7.00	
QUEBEC.				
8.00		Québec, Trois-Rivières et Sorol, par vapeur		5.00
		Québec, p. chemin de fer. Townships, C. E. T. Riv. Arthabaska et Riv. du Loup.		7.00
8.00		St. Rémi et Hemmingford		7.00
A. M. & P. M.		St. Hyacinthe et Sherbrook	5.30	2.00
10.00		De St. Jovet Roussé's Pt. Sheford et la jonction du chemin de fer Vt.		2.15
MAILES LOCALES				
11.00		Bouchard (route)	6.00	
11.00		Chambly (aussi à A. M.) et St. Césaire.		1.30
11.00		Contrecoeur, Veron et Verchères.		1.30
11.00		Côte St. Paul et Tanneries Ouest.	10.30	
10.00	5.45	Huntingdon.	6.00	2.00
9.30	2.00	Lebino.	6.00	2.00
10.00		St. Lambert.		2.00
9.30	2.15	Laprairie.	8.00	2.00
11.00		Longueuil.	6.00	1.30
		N. Glasgow & St. Récollet	7.00	
	5.15	Terrebonne & St. Vincent	7.00	3.00
8.30	5.00	Pointe St. Charles et Lauront, St. Eustache, Ste. Scholastique, et Belle-Rivière.	8.30	5.00
	1.30	St. Jérôme, Ste. Rose et Ste. Thérèse.	7.00	
	2.30	St. Jean & Station, St. Armand.	7.00	
		Trois-Rivières par la Riv. Nord.	8.00	2.00
8.00				1.30
PROV. MARITIMES.				
8.30		N-Brunswick et Isle P. E. Halifax, N.-E.	7.00	7.00
Les mailles sur l'Neuve sont envoyées tous les jours à Halifax, et de là la transmission se fera tous les vendredis à partir du 22 Juil.				
				7.00
ETATS-UNIS.				
8.30		Boston et les Etats de la Nouv.-Angleterre, excepté le Maine.	7.45	2.15
8.30		New-York et les Etats du Sud.		2.15
8.30		Island Pond, Portland et le Maine.	12.47	
8.11		Etats de l'Ouest et du Pacifique et Manitoba.	7.00	6.45
INDES OCCIDENTALES.				
		Lettres, etc., payés d'avance via N.-York, sont expédiés chaque jour à New-York d'où partent les autres mailles.		2.15
		Pour Havane et Indes Occidentales via Havane, tous les jeudis P.M.		
		Pour St. Thomas, les Indes Occidentales et Brésil, le 23ème jour de chaque mois.		
GRANDE BRETAGNE,				
		Par la ligne Canadienne. Vendredi		7.00
		Par la ligne W. & G. via New-York. Lundi.		2.15

(a) Les sacs de la maille par les chars sont ouverts de 7.30 a. m. et 7.30 p. m.  
 b) do. ouverts jusqu'à 1.20 p. m.

Les lettres enrégistrées doivent être déposées 15 minutes avant la fermeture des mailles.  
 Les boîtes à lettres dans les rues sont visitées à 10.00 a. m., 1.00, 6.00 et 9.00 p. m.  
 Le Dimanche à 9.00 p. m. 1-52

**R. C. JAMIESON & CIE.**  
 Manufacturiers de  
**VERNIS et D'IMITATION DE LAQUE de CHINE**  
 Importateurs  
**'HUILES, PEINTURES, COULEURS, THE-REBENTINES, &c., &c.**  
 No. 3 Halle aux Bleds et No. 6 Rue St. Jean  
**MONTREAL.**

Ateliers de Ferblantiers et Plombiers

**T. ST. GEORGE**

**98, Grande Rue St. Laurent, 98**

ENSEIGNE LE LA GROSSE CAFETIERE ROUGE

M. T. ST. GEORGE, tout en remerciant ses pratiques et le public en général de l'encouragement libéral qu'on lui a donné, les avertit qu'il a agrandi son Magasin, et qu'il continuera comme par le passé à prendre tout ordre, soit pour posage de tuyaux à gaz, à l'eau, de gazeliers, de lustres, de couvertres en ferblanc, en tôle galvanisée, ardoise, etc., soit pour réparations aux ateliers ou à domicile. Le tout sera exécuté par des ouvriers adrs et de première classe.  
 Le magasin de ferblanterie, ferronnerie et articles en plomb de M. T. ST. GEORGE contient un assortiment très-varié et très-complet d'articles garantis et à bon marché. Le public est certain d'être servi avec fidélité, promptitude et politesse.  
 On y trouve également des réfrigérateurs ou glacières de famille améliorés et de tous les prix. Tous ceux qui en ont acheté en sont pleinement satisfaits.  
 Ouvrages entrepris à la campagne, pour églises, presbytères, couvents et demeures particulières, fournitures à air chaud posées sous le meilleur système connu.  
 A l'ancienne place, No. 98 Rue St. Laurent, Enseigne de la GROSSE CAFETIERE ROUGE. 38

**ATELIERS DE  
 FERBLANTERIE ET PLOMBERIE**

**No. 118  
 Grande Rue ST. Laurent.**

**FERBLANTERIE ET PLOMBERIE  
 Lampes et Huile de Charbon.**

Le soussigné, tout en remerciant ses nombreuses pratiques, pour l'encouragement libéral qu'il a reçu depuis quelques années, a le plaisir de leur annoncer qu'il continue comme par le passé à prendre tout ouvrage concernant la Plomberie, Couverture en Ferblanc, en Tôle galvanisée et autres ouvrages, etc.  
 M. Drapeau se charge aussi de toutes commandes de la campagne qu'il s'empresse d'exécuter.  
 Il aura son-tamment en magasin un Assortiment complet et varié de

**Ferblanteries, Ferronneries, Lampes et Huile de Charbon.**  
 Toutes commandes seront exécutées à très bas prix et sous le plus court délai au No  
**118 Grande Rue St. Laurent.**  
**F. DRAPEAU.**

Montréal, 1er Juillet. 38

**Dr. Crevier, Dr. Crevier, Dr. Crevier**

**L'Anti-Dyspeptique et Restaurateur du Sang**  
 Guérit radicalement la Dyspepsie, Faiblesse d'Estomac, Migraine, Névralgie, Pertes Blanches, Dysenterie Chronique, Stomatique; puissant pour opérer et terminer la convalescence après toute espèce de maladies débilitantes.

**Prix - - - \$1.00 la Bouteille.**

Certificats donnés par des personnes dignes de foi, Prêtres, Médecins, &c., &c.  
 S'adresser au  
**Dr. J. A. CREVIER,**  
 37 44, Rue Bonsecours.

**DR. J. A. CREVIER**

**RESTAURATEUR DE LA CHEVELURE**

Guérit toutes les maladies du cuir chevelure, éruptions, irritations, fontille la racine des cheveux, les empêche de tomber et les fait croître, leur rend leur couleur primitive.

**Prix - - - \$1.00 la Bouteille.**

Supérieur à toutes les préparations connues.  
 S'adresser au  
**Dr. J. A. CREVIER,**  
 37 44, Rue Bonsecours.

**DR. J. A. CREVIER**

*Chirurgien et Accoucheur,*  
*Chimiste et Naturaliste,*  
 CI-DEVANT DE ST. CÉSaire,

24 Années d'études et d'expérience  
**No. 44, — RUE BONSECOURS, Mont- réal, — No. 44.**

Heures de Bureau : — De 7 à 10 A. M., et de 2 à 4, et de 6 à 7 P. M.



**AVIS DU GOUVERNEMENT.**

DEPARTEMENT DES DOUANES.  
 OTTAWA, 17 mars 1873.  
 ESCOMPTÉ autorisé sur les envois américains jusqu'à nouvel ordre : 13 par cent.

**R. S. M. BOUCHETTE,**  
 Commissaire des Douanes.

**JACQUES GRENIER,**

IMPORTATEUR ET MARCHAND EN GROS  
 DE  
**NOUVEAUTES**  
 No. 292, Rue St. Paul,  
**MONTREAL.**

Une visite est respectueusement sollicitée de MM les marchands de la ville et de la campagne. 1-52

**Acte concernant la Faillite 1869.**

Dans l'affaire de  
**WALTER DUFOUR,** de la Cité de Montréal, enca- teur,

**FAILLI.**

Avis est par le présent donné que le failli susdit, a déposé à mon bureau un acte de composition et décharge, exécuté par ses créanciers, tel que requis par la loi, et à moins qu'opposition ne soit faite au dit acte de composition et de décharge dans les trois jours juridiques après la dernière insertion de cet avis, les trois jours exptant **JEUDI,** le dix-septième jour d'**AVRIL** courant 1873, j'agis d'après les clauses et conditions du dit acte.

**L. JOS. LAJOIE,**  
 Syndic.  
 Montréal, 29 mars 1873. 26 27

CIRCULAIRE HEBDOMADAIRE

DE

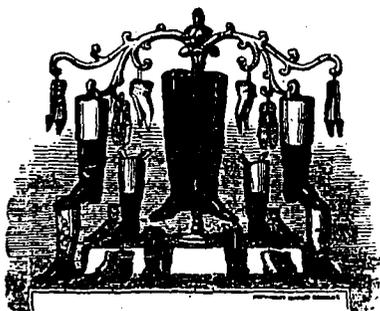
G. BOIVIN

Manufacturier et Marchand de Chaussures

No. 300

RUE ST. PAUL

MONTREAL



No. 300

RUE ST. PAUL

MONTREAL

Nos amis trouveront à notre entrepôt à l'adresse ci-dessus un assortiment complet de toutes espèces de Chaussures de cuir, de prunelle et de caoutchouc, pour hommes, femmes et enfants, et garanties vendues à meilleur marché que partout ailleurs, En consultant la liste ci-dessous nos marchands pourront expédier leurs ordres sans quitter leurs magasins, et nos marchandises leur seront expédiées par Express, Chemins de Fer ou Bateau à Vapeur, exactement aux prix marqués.

Liste des prix des Chaussures à la Manufacture de G. Boivin, No. 300 Rue St. Paul, Montréal.

Ouvrages pour Hommes.		Ouvrages pour Femmes.		Bals kid français boutonnées.	
Bottes Napoléon semelles rapportées.	3 00	Bals buff dentelés, hautes, D. S. et S. S. p. fm.	1 15	Bottines en cuir D. S.	1 00
" en taureau.	2 25	" union dentelés, hautes D. S. et S. S.	1 10	" bouts cuivrés D. S.	80
" on vache No. 1.	2 15	" cuir grainé basses " " "	1 05	Souliers cuir vernis à talons 13 à 2.	75
" No. 2.	2 10	" buff " basses " " "	1 05	" " " 9 à 12.	65
Demi-bottes buff et en vache D. S. et S. S.	1 90	" buff union " " "	1 00	" " " 6 à 8.	55
Waterloo No. 1.	1 10	Bottines en vache D. S.	90	Cong prunelle.	70
" 2.	1 00	" S. S.	85	" Mon réal.	1 25
Brogans No. 1.	1 00	Demi-bottines en vache D. S.	80	Bals " hautes, boutonnées.	1 30
" 2.	2 50	Cong kid français cousues.	1 80	" basses " "	70
Cong. buff cousues à la main.	2 75	Bals " " " boutonnées.	2 25	" hautes de fantaisie.	80
" veau canadien.	3 00	" " " "	2 00	Ouvrages pour Enfants.	
" Français.	3 00	Pantouffles union.	45	Bals buff hautes, dentelées D. S. et S. S. 6 à 10.	70
" buff chevillées, semelles rapportées.	1 90	" tapis.	50	" cuir grainé hautes, dent. D. S. et S. S.	70
" D. S. et S. S.	1 70	" feutre élastique D. S.	60	" buff union, hautes, dent. D. S. et S. S.	65
Cong. prunelle cousues à la machine.	1 60	Bals prunelle hautes de fantaisie.	1 10	" 6 à 10.	65
Cong.	1 25	" unies " "	1 00	" cuir grainé basses D. S. et S. S. 6 à 10.	60
Pantouffles tapis.	65	" reclinées cuir vernis.	1 4	" buff " " "	65
Ouvrages pour Garçons.		" en chèvre.	1 50	" buff union " " "	60
Bottes en taureau semelles rapportées 1 à 5.	1 60	" unies, basses.	75	" buff et cuir grainé, reclinées D. S. et S. S. 5 à 8.	55
" Nap.	1 75	boutonnées, hautes.	1 60	Cong buff D. S. et S. S.	65
" Nap Union.	1 85	Cong.	75	" bouts cuivrés D. S. et S. S.	70
Cong buff.	1 30	" fin, hautes.	1 25	Bottines en cuir.	85
" D. S.	1 25	Souliers cuir vernis, S. S.	80	" bouts cuir.	80
Brogans en vache D. S.	85	" Élastique D. S.	80	Cong kid français, cousues.	1 10
Bals union semelles rapportées.	1 25	Ouvrages pour Filles.		Bals " hautes de fantaisie.	75
Ouvrages pour petits Garçons.		Bals buff hautes dentelées D. S. et S. S.	90	" lussas.	60
Bottes en taureau sem. rap. bott en cuir, 9 à 13	1 30	" cuir grainé hautes dentelées D. S. et S. S.	90	Cong " Montréal.	1 00
" Nap.	1 45	" buff union.	85	Bals kid boutonnées 2 à 6.	65
" Nap union.	1 35	" buff basses.	80	Souliers de fantaisie 2 à 6.	2 1
Cong. buff semelles rapportées 9 à 13.	1 05	" cuir grainé " " "	80	Souliers cuir verni de fantaisie 2 à 6.	2 2
Bals union.	1 00	" buff Union.	75		
		" D. S. et S. S.	85		
		" kid français, cousues.	1 60		

Liste des prix des bottines et souliers fabriqués par la Compagnie Canadienne de Caoutchouc de Montréal

Claques.		Bottines en Feutre.	
POUR HOMMES. Fortes.	\$ 55	POUR HOMMES. Bouclées.	1 40
" " Légères.	60	" " De Fantaisie.	1 65
" " A renfort double.	67	" FEMMES. Bouclées.	1 15
" " Imitation de Sandales.	70	" " Boutonnées.	1 20
" " de Lacets.	70	" " De Fantaisie.	2 65
" Sandales à courroies.	67	POUR FILLES. Bouclées.	90
POUR FEMMES. Fortes.	40	" " Boutonnées.	1 25
" " Légères.	45	" " De Fantaisie.	1 40
" Sandales à courroies.	52	POUR ENFANTS. Bouclées.	45
" " Imitation de Sandales.	45	" " Boutonnées.	45
" " de Boutons.	55	" " De Fantaisie.	1 10
" " Taillées basses.	50	POUR GARÇONS. Bouclées.	1 15
POUR FILLES. Fortes.	38	PETITS GARÇONS.	90
" " Sandales à courroies.	45		
" " Imitation de Sandales.	40		
" " de Boutons.	47		
POUR GARÇONS. Fortes.	50		
PETITS GARÇONS.	42		
POUR ENFANTS. Fortes.	32		
" Sandales à courroies.	40		
" " Imitation de Sandales.	35		
" " de Boutons.	42		
Bottines Artiques.		Claques doublées en Flanelle.	
POUR HOMMES.	\$1 65	POUR HOMMES.	\$1 10
" FEMMES.	1 35	" A renfort Double.	1 20
		" FEMMES.	80
		" FILLES.	80
		" GARÇONS.	80
		PETITS GARÇONS.	80
		POUR ENFANTS.	80

Conditions et Termes de Vente des Marchandises en Caoutchouc jusqu'à nouvel ordre.

10 & 10 par cent d'escompte pour argent comptant.  
10 & 5 " " un mois,

10 & 2 1/2 par cent d'escompte pour deux mois.  
10 " " trois mois.

Il est regrettable qu'il y ait encore des marchands qui, faute de s'être donné la peine de faire une petite visite à nos magasins, perdent eux-mêmes et font perdre à leurs pratiques un profit de 10 à 20 par cent.

Allons, Messieurs, un peu de patriotisme ; pensez à vos clients, à vous-mêmes et au Soussigné

G. BOIVIN. 40

L'abondance de matière nous force à abrégier notre revue commerciale et à supprimer plusieurs articles qui paraîtront dans notre prochain numéro.

### REVUE COMMERCIALE.

Pour la semaine finissant le 9 Avril 1873.

Le dégel continu et les traces de l'hiver disparaissent rapidement. On a de nouveau repris les voitures d'été pour les remettre que l'hiver prochain, du moins espérons-le. Le pont de glace devient dangereux et on a déjà signalé plusieurs accidents. On s'attend à ce que la crue des eaux cause beaucoup de dommages ce printemps. Les ruisseaux vont devenir torrents par la fonte des neiges dont l'épaisseur a atteint jusqu'à six, sept et même huit pieds dans quelques localités. On ne pourra user de trop de précaution pour éviter des désastres.

La semaine qui vient de s'écouler n'a offert que peu de changement sur la précédente. On a remarqué un peu plus d'animation, si peu pourtant qu'elle vaut à peine une mention spéciale. On s'informe beaucoup de lard, mais la divergence d'opinion entre détenteurs et acheteurs retarde la conclusion des transactions. Deux grandes ventes de thé par enchère qui avaient été annoncées pendant deux semaines ont à peine attiré quelques acheteurs et c'est avec difficulté que le commissaire prieur a pu en placer quelques lots. La vente dans chaque cas a été ajournée après l'adjudication des premiers lots. Quelques spiritueux importés ont trouvé preneurs aux cours signalés dans notre tableau de prix courant.

A la Halle aux Blés, les affaires ont été des plus calmes. Les transactions en farines se sont bornées au placement de quelques parties farines fortes pour la boulangerie. En céréales les transactions ont été nulles.

Le "Produce Exchange Weekly" de New-York pronostique comme suit sur le futur du commerce de blé.

La France avait une récolte insuffisante en 1871, et elle a importé pour combler le déficit pendant la première partie de l'année 1872 jusqu'au premier Mars quelque peu plus de 20,000,000 de boisseaux et depuis le premier Mars au 31 Août 1,382,138 quarts de blé et 37,402 sacs de farine de 280 lbs. chaque, soit en farine et en blé 1,403,956 quarts ou 11,231,648 boisseaux.

Elle avait une récolte magnifique en 1872 et en six mois, depuis le premier Septembre 1872 au premier Mars 1873, elle a exporté autant qu'elle avait importé dans les derniers six mois de la récolte de 1871-72. Il n'est pas probable que la France ait besoin d'importer depuis le premier Mars au trente-un Août 1873, rien qui approche l'importation de la dernière partie de la récolte de 1871-72.

La Belgique et la Hollande importent généralement de 10,000,000 à 12,000,000 de boisseaux de blé. La récolte de blé en Italie était insuffisante en 1872. La Hongrie n'avait qu'une petite récolte. Il y aura déficit dans les approvisionnements de la Baltique et des ports de la mer d'Azof en Russie. La Suisse aura besoin d'importer du blé étranger, mais pas autant qu'en 1872.

La diminution dans la récolte de blé de la Hongrie, diminuera la quantité qu'elle exporte ordinairement des ports de la Baltique, le blé étant maintenant expédié des entrepôts de Stettin et de Dantzic au midi de l'Allemagne

La France a importé en 1872, du 1er Mars au 31 Août, 1,382,138 quarts de blé et 27,402 sacs de farine de 280 lbs. chaque, et a exporté pendant la même période 462,317 quarts de blé et 426,725 sacs de farine de 280 lbs. chaque. L'importation est égale à 743,459 quarts de blé, soit 5,946,872 boisseaux. Excédant des importations sur les exportations 6,254,232 boisseaux. Les exportations de la France ont été dirigées principalement sur la Suisse et un peu sur la Belgique. Les importations en Suisse seront faites pendant la dernière partie de l'année de récolte, principalement par voie de Marseille. Les exportations de la France depuis le 31 Mars 1873 excéderont probablement les importations.

La nouvelle récolte de la Californie commencera à monvoir au commencement de Juillet. On prétend que la Californie et l'Oregon fourniront un surplus pour exportation sur la récolte de 1872 de 20,000,000 de boisseaux, dont 13,991,163 boisseaux ont déjà été expédiés, ce qui laisse encore en main pour exportation environ 6,000,000 de boisseaux, peut-être quelque peu moins. Il y aura probablement un léger surplus de blé pour exportation des ports américains de l'Atlantique depuis le 1er Mars au 31 Août 1872. On prétend que l'Australie aura un surplus de 200,000 tonneaux de blé pour exportation, dont 120,000 à 150,000 tonneaux seront dirigés sur le Royaume-Uni de la Grande-Bretagne. Les exportations du Chili en 1872 étaient de 2,500,000 boisseaux. On rapporte que le surplus que ce pays a pour exportation de sa récolte de 1873 dépassera la récolte de 1872—ce surplus est actuellement en disponible. L'Allemagne et le Danemark ont exporté au Royaume-Uni en 1872 l'équivalent de 7,932,224 boisseaux de blé y compris les farines. La moitié de cette quantité sera probablement en disponible pour exportation depuis le 1er Mars au 31 Août 1873, soit 3,966,112 boisseaux.

En 1872, l'exportation de blé d'Egypte à la Grande-Bretagne fut de 4,155,046 boisseaux, et avec deux récoltes par année, la moitié des exportations de 1872, soit 2,077,520 boisseaux seront en disponible pour exportation depuis le 1er Mars au 31 Août 1873.

Pendant onze mois de 1872, la Russie a exporté environ 62,000,000 de boisseaux de blé et il y avait déficit dans les ports de la Baltique et de la mer d'Azof. Les exportations de ces districts se montent généralement à environ 30,000,000 de boisseaux annuellement. Admettons que le déficit soit de cinquante pour cent de leur surplus. Il n'y avait aucune plainte de déficit dans les autres parties de la Russie. Déduisant 15,000,000 de boisseaux des 62,000,000, reste 47,000,000 de boisseaux, dont la moitié en disponible pour exportation depuis le 1er Mars au 31 Août 1873, soit 23,500,000 de boisseaux. Galatz, Ibrail en Moldavie et la Valachie ont exporté en 1872 environ 6,000,000 de boisseaux de blé. Estimons les existences depuis le 1er Mars au 31 Août 1873 à la moitié de la quantité exportée en 1872, il reste 3,000,000 de boisseaux.

Maximum de la demande de la G.

B. 1er Mars 1873 ..... 44,000,000

Maximum de la demande de la Belgique et de la Hollande 1er Mars

1873. .... 6,000,000

Maximum des besoins des autres pays 1er Mars 1873. .... 10,000,000

Total des besoins. .... 60,000,000

Sources d'approvisionnement.

Russie, 1er Mars au 31

Août. .... 25,500,000

Moldavie et Valachie,

31 Août. .... 3,000,000

Egypte, 31 Août. .... 2,077,000

Allemagne et Danemark,

31 Août. .... 3,966,000

Australie, 31 Août. .... 2,500,000

Besoins en moins de la

France. .... 6,200,000

Amérique du Nord. .... 7,000,000 54,893,000

Déficit apparent en boisseaux. .... 5,107,000

Le maximum des besoins de la Grande-Bretagne est porté à 44,000,000 au lieu de 33,000,000 qui sera le chiffre assez probable en vue de la belle apparence actuelle des récoltes. Il pourrait se faire aussi que le 10,000,000 de boisseaux pour les autres pays ne soient pas requis.

L'offre et la demande sont presque si également balancés qu'il n'y a pas à supposer que les cours actuels baissent, même avec une perspective ultérieure de bonne récolte par toute l'Europe, mais si la perspective était mauvaise, il faudra s'attendre à voir les prix s'élever beaucoup plus haut qu'ils le sont actuellement."

**Nouveautés.**—(Dry Goods).—On signale plus d'activité dans le commerce de nouveautés. Le beau temps qui nous est revenu donne une impulsion aux affaires en cette branche. Le commerce de détail est aussi plus actif. La bonneterie commence à être bien occupée. Les commandes de l'ouest augmentent en importance et avec la réduction que nous avons déjà signalée dans l'importation, les stocks ne dépassent pas les besoins du commerce et les prix restent fermes. Certaines marchandises manquent chez quelques uns de nos importateurs, mais elles sont compensées chez quelques autres. Somme tout on serait satisfait des affaires si les remises de la campagne étaient plus régulières et plus considérables.

**Laine.**—La demande est plus active depuis quelques jours et on signale quelque placement de laine canadienne de 34 c. à 37 c. On cite les placements suivants de laine étrangère : 100,000 lbs Greasy d'Australie à 33 c. et 4,000 lbs. laine de la Nouvelle Zélande à 62 c.

Les quantités offertes jusqu'au 3 Mars, aux enchères de laines coloniales de Londres, s'élevaient à 39,513 b. Port-Philippe, 9,882 Sydney, 9,245 Adelaide, 66 Van Diemens Land 25 Swan River, 2,408 Nouvelle-Zélande, 15,609 Cap de Bonne-Espérance et 862 diverses ; ensemble 77,698, laissant environ 52,600 encore à vendre.

L'hésitation mentionnée dans nos derniers avis a continué depuis lors, et, sous son influence, les prix ont subi une baisse nouvelle, affectant plus particulièrement les laines defectueuses de Cap scoured, pièces et docks, et qtes inférieures de lavées à dos et saints d'Australie.

Comparés aux cours d'ouverture, les prix sont sans changement notable, ou environ 2 d. plus bas qu'en décembre pour les Port-Philippe lavées à dos supérieures de 1 sh. 5 d. et plus ; 1 d. plus ou environ 3 d. plus bas qu'en déc. pour les bonnes Australie lavées à dos, scoured

et en suint ; 2 d. plus bas ou env. 3 d. à 4 d. plus bas qu'en déc. pour les Australie inf. lavées à dos ; 1½ d. plus bas ou env. 2½ à 3 d. plus bas qu'en déc. pour les do do en suint ; de ½ d. à 1 d. plus bas ou env. 1½ d. à 2 d. plus bas qu'en déc. pour le Cap snow white supérieures ; sans changement notable ou env. 1 d. plus bas qu'en déc. pour les bonnes Cap de l'Est et de l'Ouest lavées à dos et en suint, id. plus bas ou env. 2 d. à 2½ d. plus bas qu'en déc. pour les Cap snow white moyennes et inférieures.

Afin d'apprécier ces fluctuations à leur juste valeur, il faudrait se reporter aux ventes de février 1872, lesquelles ont, pour ainsi dire, fait époque dans l'histoire de l'article, fixant un tarif de prix tout exceptionnels. C'est à cette série qu'on vit les mauvaises laines atteindre des cours presque aussi élevés que ceux des bonnes qualités, et les genres en suint s'adjuger à des prix en dehors de toute proportion aux cours des laines lavées.

On ne saurait donc voir dans le résultat des présentes enchères qu'un retour de la valeur des divers sortes à son état normal, car tout ce qui est vraiment supérieur en croissance et en nature est fermement maintenu, et, quoique plus bas qu'il y a un an, obtient toujours de hauts prix, tandis que toutes les laines moyennes et inférieures dénotent une forte réduction, la différence de prix pour les genres en suint surtout ne pouvant guère être moindre que 25 p. c. entre les mois de février 1872-73.

**Cuir.**—La spéculation a opéré sur le marché de Québec principalement dans les cuirs à empeigne. Sur notre place les affaires offrent peu de changement et les cours de la semaine dernière restent bien maintenus. Nos cotes ont été revisées jusqu'à mercredi soir.

**Chaussures.**—Affaires régulières. L'ouverture de la navigation va probablement activer la demande. La Province de Québec ne commence à empletter libéralement qu'à l'ouverture de la navigation. On nous informe que les stocks à la campagne sont légers.

**Combustibles.**—Avec l'adoucissement de la température, la demande est moins active et les achats ne se font que sur la plus petite échelle possible et au fur et mesure des besoins de la consommation. Le stock de combustible tant en bois qu'en charbon est amplement suffisant pour nous permettre d'attendre les recettes du printemps. Sous ces circonstances, les prix resteront probablement ce qu'ils sont aujourd'hui pendant tout le cours du mois. Nous n'avons aucun changement à signaler dans le prix du charbon américain. On verra par nos colonnes d'annonces que M. L. Tourville offre de contracter pour la vente du charbon anthracite à la cargaison, aux prix de la liste à New-York, plus le coût du transport. Il recevra aussi des commandes en quantité au gré des acheteurs et livrable dans le cours de la saison de navigation de 1873.

**Bois de service.**—La demande pour le bois de service s'accroît. La construction a conclu de nombreux contrats nous informe-t-on, en prévision d'une hausse qui pourrait bien s'établir à l'ouverture de la navigation. La demande pour exportation se maintient régulièrement et elle dépassera probablement les offres.

**Métaux et ferronneries.**—Le commerce de métaux et de ferronneries ne paraît pas avoir confiance dans l'état actuel du marché et les hauts prix du jour ont effet d'arrêter le mouvement des affaires. Les détenteurs de forts stocks ne se basent pas entièrement sur les prix de marchés producteurs pour écouler la marchandise ou disponible. On s'attend à une réaction

avant longtemps et l'état actuel des choses ne peut se maintenir que par la spéculation la plus élevée. Jamais peut-être le marché anglais n'a joué aussi bien entre les mains des américains et ceux-ci ne l'ignorent pas. Les nombreuses grèves que nous avons eues à signaler depuis un an particulièrement, auront probablement l'effet de transporter la sphère d'opération des travailleurs employés dans la métallurgie de l'Angleterre aux Etats-Unis. En attendant, les opérations sur notre place n'ont pas l'importance qu'on pourrait désirer à cette saison.

On retarde les achats, on remet à plus tard l'exécution des travaux qui ne sont pas d'urgence nécessaire et on écoute jusqu'au dernier article en magasin avant de s'approvisionner de nouveau. Les détenteurs de fonte ne peuvent que difficilement obtenir les prix cotés et on parle déjà de concessions même sur la marchandise à arriver. La situation actuelle se maintient avec la plus grande difficulté. Nos voisins américains font de grands efforts pour introduire leurs productions sur le marché canadien et on dit qu'ils réussissent assez bien. Il pourrait se faire que l'Angleterre aurait d'assez forts sacrifices à faire pour recouvrer le terrain perdu. Les clous coupés qui, l'année dernière, ne pouvaient s'obtenir qu'avec la plus grande difficulté et à une hausse progressive se trouvent en fortes quantités cette année, l'offre dépassant de beaucoup la demande. Le commerce n'opère qu'à mesure de ses besoins réguliers et que pour la consommation immédiate.

**Comestibles.**—La demande pour le lard en baril s'accroît d'avantage tous les jours et nous avons à signaler une hausse de pleinement 50 c. par baril sur le mess et le mess mince depuis notre dernier bulletin. Le marché clôture fermé à \$18.50 pour le premier et \$16.50 pour le dernier. Le bœuf salé livrable à l'ouverture de la navigation est aussi bien demandé et a aussi haussé de 50 c. à 75 c. par baril, étant maintenant tenu de \$15.50 à \$15.75 par baril de 200 lbs. pour prime mess. Le saindoux est aussi recherché et comme il a été accaparé par une seule maison, il est fermement tenu à 10 c. en grands lots. Nous n'avons rien de bien nouveau à signaler dans l'article beurre qu'il faut voir aux cours de notre dernier bulletin. Les transactions en poisson ont été nulles pendant la dernière huitaine. Le fromage est fermé aux prix cotés.

#### Chambre de Commerce.

L'assemblée annuelle de la Chambre de Commerce a eu lieu lundi après midi sous la présidence de M. H. McLennan. Les membres dont les noms suivent étaient présents :

MM. Andrew Allan, Guillaume Boivin, Charles Boyer, D. C. Brusseau, Alexander Campbell, George Childs, J. P. Cleghorn, William Clendinning, Thomas Crump, Wm. Darling, George B. Day, G. A. Drummond, O. Dufresne, Alexander Empey, Robert Esdaile, John Fairbairn, C. H. Gould, F. W. Henshaw, Jonathan Hodgson, James Inglis, James Jack, G. E. Jacques, J. H. Joseph, John Kerry, Hospice Labelle, C. H.

Letourneau, Henry Lyman, C. McLançon, G. M. Millar, Robert Mitchell, L. E. Morin, Thos. MacDuff, D. McLuttre, John McLennan, Hugh McLennan, Alexander McPherson, John O'Gilvy, R. S. Oliver, John Rankin, D. J. Rees, Thomas Rinmea, W. H. Rintoul, David Robertson, R. T. Routh, Gilbert Scott, Hollis Shorey, T. Simpson, J. R. Thibault, D. A. P. Watt, Thomas White, jr., J. H. Winn, Richard Wolfe, W. R. Wonham, T. Schneider, T. Archer.

En conséquence de la longueur des procès, il fut décidé que la lecture des procès de la dernière assemblée ne serait pas faite.

En ouvrant la séance le président remarqua que dans le rapport du conseil qui serait soumis à la Chambre, on n'avait fait mention que des faits les plus saillants qui avaient occupé l'attention du conseil, qu'on n'avait pas fait mention de plusieurs questions qui, tout en apparaissant d'un intérêt secondaire n'ont méritant pas moins l'attention sérieuse de cette Chambre, tel par exemple que l'approvisionnement d'eau de notre ville, la reconstruction de la Commission du Havre, le meilleur moyen à adopter pour l'amélioration de la navigation entre Montréal et Québec, l'opportunité de changer l'époque de la convocation annuelle de cette Chambre afin de pouvoir soumettre au parlement en temps opportun les opinions de cette chambre sur les questions commerciales.

Le secrétaire lut alors le rapport suivant :

Aux membres de la Chambre de Commerce de Montréal.

En vous présentant le rapport pour l'année qui vient de s'écouler, votre conseil désire attirer l'attention de cette Chambre sur divers sujets dont il s'est occupé et qui vont vous être soumis. Votre conseil, convaincu de l'importance de ses devoirs, s'est étudie à agir avec discrétion, visant à promouvoir les intérêts commerciaux de cette cité, et vous soumet des suggestions, qui, dans son jugement, requerront la considération de ses successeurs en office.

#### ACTE DE FAILLITE.

Après l'élection de votre conseil en avril 1872, la Chambre des Communes passa un bill pour l'abrogation de la loi alors existante, lequel fut défilé dans le Sénat, par les efforts des intérêts mercantiles de la Puissance qui furent puissamment aidés par les marchands de cette ville. La nécessité de continuer la loi de faillite fut confirmée par le vote unanime de la Chambre de commerce de la Puissance à son assemblée du mois de Janvier, et des pétitions, dont une signée par cette Chambre, une autre par les membres de la Halle aux Blés et une troisième par une majorité considérable de banquiers et de négociants furent adressées à la législature, demandant la continuation de la loi existante avec tels amendements jugés nécessaires.

#### LOI D'INSPECTION GENERALE.

Ce sujet d'importance vitale pour toutes les branches, ayant pour but de régulariser le commerce selon l'intention des Chambres de Commerce, a aussi eu l'attention sérieuse de votre conseil. Un bill introduit lors de la dernière session a été trouvé tellement imparfait, qu'il a été abandonné par le gouvernement qui l'avait

introduit, la session étant trop avancée pour l'amender comme il devait l'être. Ce sujet reviendra probablement sur le tapis pendant la session actuelle. Votre conseil, en soumettant son opinion, ne s'est pas prononcé positivement sur les mérites de l'inspection obligatoire de certains produits qui sont tombés en défaveur par le manque de soin qu'on apporte à leur préparation.

Si les arguments en faveur de l'inspection obligatoire sont dignes de considération, il est aussi important d'user de beaucoup de précaution en adoptant ces mesures quant aux produits auxquels elles doivent s'appliquer et les lieux où l'inspection obligatoire devra être mise en force. Dans tous les cas, la nomination des inspecteurs devrait être du ressort des organisations commerciales et sous leur contrôle.

#### GARDIEN DU PORT.

La nécessité de l'existence de ce bureau et ses opérations sont pleinement reconnues. Avec l'expérience des années passées, et en conséquence du changement qui s'est opéré dans la classe des vaisseaux qui fréquentent notre port, on s'est aperçu que les règles adoptées pour la gouverne du bureau au commencement de son existence, étaient susceptibles d'améliorations, et c'est dans ce but que des changements dans l'Acte actuel sont devenus nécessaires. Le bureau des Examineurs a recommandé, et votre conseil a adopté les changements proposés, qui ont été incorporés dans un bill présenté par le Ministre de la Marine et des Pêcheries. Lorsque ce bill sera devenu loi, on s'apercevra que le bureau a été placé sur un pied beaucoup plus effectif pour l'exercice de la surveillance du chargement des vaisseaux dans ce port. L'augmentation du commerce a permis à votre conseil de recommander une réduction dans les honoraires d'une moyenne de 25 pour cent,—lesquels ont été approuvés et sanctionnés par Son Excellence le Gouverneur-Général.

#### POUDRIÈRE.

Depuis le déplacement de la poudrière qui autrefois fournissait l'accommodation et la sûreté requises pour le commerce de la poudre, les marchands de cette ville ont été soumis à de grands inconvénients. L'attention du gouvernement local a été attirée sur cet état de chose, et nonobstant l'attention qu'on y a apporté, rien n'a encore été fait. Un offre pour la construction d'une poudrière sur la rive sud du St. Laurent, à environ dix milles de la cité, a été retiré après considération, comme impraticable en conséquence de la difficulté de s'assurer du transport régulier d'une rive à l'autre du fleuve. Un intérêt qui embrasse si sérieusement la sûreté de la ville ne devrait pas être négligé plus longtemps.

#### RÉORGANISATION DE LA COMMISSION DU HAVRE.

Votre conseil doit vous féliciter sur l'action prompte et pratique adoptée par le gouvernement sur les représentations de cette Chambre, sur les sujets de plainte qui ont existés pendant des années sans pouvoir obtenir d'attention ou de redressement. Par l'avis d'un bill soumis à la Chambre des Communes par le Ministre de la Marine et des Pêcheries, la Commission du Havre est sur le point d'être réorganisée et doit comprendre tels changements qui donneront à cette organisation la surintendance et le contrôle sur les pilotes et le chenal jusqu'à Québec et elle sera constituée de manière à inclure une représentation des intérêts publics—arran-

gement tout-à-fait satisfaisant au Comité à qui on avait confié cette affaire.

Le Ministre des Travaux Publics a aussi reconnu la justesse des recommandations de cette chambre qui avait fait voir les désavantages contre lesquels le cabotage avait à lutter par l'exiguïté du quaiage au canal de Lachine, et il a adopté un plan pour fournir plus d'espace au commerce en général, en pourvoyant des docks à eau profonde pour le commerce de charbon tel que sollicité avec urgence par cette chambre. Il est agréable de voir ces changements et ces améliorations qui ne doivent pas seulement favoriser le commerce, mais qui sont aussi un indice que les suggestions raisonnables de cette chambre, ayant pour but le développement du commerce de la Puissance, attirent l'attention spéciale des membres du gouvernement qui représentent les départements qui ont charge des intérêts qu'embrassent nos représentations.

#### BUREAU D'INSPECTION DES ALCALIS

Votre conseil regrette d'avoir à mentionner un malentendu qui s'est élevé entre les inspecteurs conjoints d'un caractère tout-à-fait personnel, qui n'affecte pas l'intérêt ou la confiance publique dans l'exécution des devoirs de ce bureau. Votre conseil croit devoir en même temps exprimer son opinion que, hormi que cette difficulté soit promptement réglée, il deviendra nécessaire de recommander tel changement dans l'acte sous lequel le système conjoint existe, qui devra faire disparaître la possibilité de telles difficultés, qui ultérieurement, pourront devenir nuisibles à l'intérêt public.

#### CHAMBRE DE COMMERCE DE LA PUISSANCE.

(Ce paragraphe est une analyse des procédés de la Chambre de Commerce de la Puissance que les lecteurs du *Négociant Canadien* ont lu *in extenso* dans le numéro du 23 Janvier.

#### CANAUX ET CHEMINS DE FER.

Le progrès rapide des travaux de l'élargissement du Canal Welland et des canaux du St. Laurent est d'une importance vitale pour la Puissance, combattant comme nous le faisons avec succès les routes américaines aux ports maritimes, au point d'accaparer le transport d'un huitième de l'accumulation des céréales sur les grands lacs. Les intérêts de routes auxquelles nous faisons compétition a forcé le Congrès Américain à entretenir le projet de construire un canal entre les lacs Érié et Ontario, du côté américain. Tout en permettant d'employer toutes les routes pour l'exportation des céréales que le progrès rapide de l'Ouest fournit, il est de la plus haute importance que la suprématie des canaux de la Puissance puisse se maintenir. C'est donc avec la plus grande satisfaction que votre conseil voit l'attention spéciale que le Ministre des Travaux Publics a porté à l'exécution de ces travaux l'année dernière, et il espère qu'on procédera à l'élargissement du canal Welland et des canaux du St. Laurent aussi rapidement que les permettront les difficultés qu'on rencontrera dans l'exécution des travaux.

L'attention de votre conseil a été attirée, par les copies de pétitions adressées aux différentes branches de la législature, sur la construction d'un canal sur la rive nord du St. Laurent au lieu d'élargir le canal de Beauharnois. Votre conseil est d'opinion que cette question est entièrement du ressort des ingénieurs et que le chef de ce département pourra mieux servir les intérêts publics sans pression ou

ingérance extérieure, de quelque côté qu'elle arrive.

L'exécution rapide de grandes lignes de chemins de fer nous mettra bientôt, il faut l'espérer, en communication avec les lignes américaines via Sault Ste. Marie. Nous entrerons alors heureusement en compétition pour le commerce du Nord-Ouest.

#### PILOTAGE.

Le rapport de l'année dernière a fait voir clairement les défauts sérieux de la loi actuelle qui impose arbitrairement une taxe sur une classe de vaisseaux qui naviguent entre les Provinces Maritimes et les Antilles et dont les maîtres commencent parfaitement la route et sont tout à fait compétents à piloter leurs vaisseaux. Sous la loi actuelle il y a absence complète de cette compétition qui doit garantir aux plus industrieux des pilotes, la rémunération qu'ils ont droit d'attendre, forcés qu'ils sont de partager leur salaire avec les indolents et les incapables. Le parlement a actuellement en main un bill qui a trait à cet important intérêt, et votre conseil a nommé un comité composé de M. Hon. John Young, M. P., M. P. Ryan, Ecr., M. P., Thomas Cramp, Ecr. et Aud. Allan, Ecr. qui doit coopérer avec un comité appointé par la Chambre de Commerce de Québec, dans le but d'obtenir telle législation qui sera plus en accord avec les intérêts et la sûreté des navires qui voyagent sur le St. Laurent, et qui en même temps accordera une rémunération libérale aux pilotes, encourageant les plus entreprenants et les plus compétents dans leur profession.

#### AMÉLIORATION DU CHENAL.

L'augmentation dans la grandeur des vaisseaux engagés dans le commerce de transport de l'Ouest qui a rendu nécessaire l'élargissement des canaux pour conserver au St. Laurent sa suprématie, nécessite également l'amélioration du chenal entre Montréal et Québec. L'appropriation de la législature de \$250,000 pendant la dernière session s'est trouvée inadéquate pour l'amélioration requise, d'autant plus que l'appropriation était inadmissible par la condition qui y était attachée d'augmenter les charges sur le tonnage et de prélever des honoraires plus élevés que ceux alors existants dans le havre. On ne devrait rien négliger pour obtenir pendant la session actuelle telle législation qui devrait nous procurer les améliorations nécessaires et qui sont essentiellement du Domaine des Travaux Publics, et cela le plus tôt possible.

#### COMMERCE DU PORT DE MONTRÉAL.

Le mouvement des affaires l'année dernière fait voir la même progression satisfaisante des années passées. La valeur totale des importations et des exportations se résume comme suit :

	Importations.	Exportations.
1870.....	\$31,012,861	\$19,027,153
1871.....	35,504,334	19,133,591
1872.....	45,673,016	17,081,771

Le tonnage et le nombre des vaisseaux pendant 1872 ont été comme suit :

	No.	Vaisseaux
Vaisseaux aux long cours.....	727	388,800
Cabotage.....	7,150	936,782

On a compté en un seul jour dans notre port 34 vaisseaux au long cours et 309 faisant le commerce de cabotage.

Etlet comparatif de vaisseaux au long cours qui ont visité le Port de Montréal :

	Vaisseaux.	Tonnage.
1855.....	256	70,198
1865.....	358	152,943
1870.....	680	316,846
1871.....	664	351,721

CABOTAGE.

1855.....	3381	300,157
1865.....	4771	626,550
1870.....	6345	819,376
1871.....	6878	824,787

Le tonnage ci-dessus et le revenu entier du Port font voir une augmentation de 17 pour cent sur les chiffres de 1871. L'état comparatif étant comme suit :

Vaisseaux au long cours.....	\$174,823.29
Cabotage.....	51,261.70

Revenu en 1872.....	226,084.99
" " 1871.....	193,691.00

Augmentation en 1872..... \$ 32,393.99

EXTENSION DU HAVRE.

Nonobstant l'activité déployée dans l'exécution des travaux dans le havre, le temps requis pour leur complétion n'est pas encore expirée et on a lieu d'espérer qu'une partie des travaux pourra être utilisée au mois de Juillet et le reste, pour lequel on a accordé des contrats, vers la clôture de la navigation. Les curemoles de la Commission ont été constamment employées pendant la saison dernière. Trois de ces curemoles ont été employées à préparer les fonds pour de nouveaux ouvrages, à remplir les cages (*cribs*) et à nettoyer les accumulations de terre. On en a employé un presque constamment au Cap Charles, où la navigation a été grandement améliorée, par l'enlèvement des cailloux et au creusement du chenal qui, jusqu'à présent, était un des points dangereux de la navigation entre Montréal et Québec.

La politique progressive adoptée l'année dernière par la Commission du Havre, aidée de la coopération de l'infatigable promoteur des améliorations du havre, l'Honorable John Young, a été pleinement développée pendant la dernière saison. De nouveaux contrats qui doivent être exécutés avant la clôture de la saison de navigation de 1873 ont été conclus à savoir :

Quai de la traverse de Longueuil à l'ouest de la rue Monarque 1,800 pieds avec une profondeur d'eau de 10 pieds.

Extension du quai de la traverse de Longueuil à l'est, jusqu'au quai de Hochelaga, 2,300 pieds avec une profondeur d'eau de 24 pieds.

On a contracté pour la construction d'un autre curemole et de quatre chaloups qui doivent être prêts à l'ouverture de la navigation. Des plans ont été préparés pour mettre à exécution une résolution de la Commission du Havre pour étendre le quai de la Pointe du Moulin à vent jusqu'à la décharge à l'ouest des magasins de la compagnie d'emmagasinage, 3,600 pieds, avec un chenal de 300 pieds de largeur et une jetée au côté sud, et aussi de longs quais à Hochelaga pour le commerce de bois. Ces améliorations devront fournir presque le double de l'espace que le havre fournit actuellement.

Le rapport des exportations montre que 70 cargaisons de bois ont été expédiées à Callao et à Rio de la Plata. Ce commerce devra augmenter indéfiniment et aussi rapidement qu'on pourra fournir l'accommodation nécessaire pour assortir et piler le bois aux personnes engagées dans ce commerce.

Des docks à charbon sont aussi d'urgence nécessaire, et aussitôt que possible des jetées devront être assignées pour l'usage

des chemins de fer qui pourront se rendre directement le long des vaisseaux et faciliter ainsi grandement le trafic des chemins de fer, tout en soulageant celui du port.

Avec des canaux agrandis, de nouveaux chemins de fer qui convergeront au centre de la cité, nos améliorations du havre ne peuvent être poussées trop rapidement—avec la Commission du Havre qui sera si largement représentative comme on se propose de la rendre avec les amples pouvoirs qui lui seront conférés, si le Havre de Montréal ne fournit pas l'accommodation nécessaire pour le commerce futur de cette ville, la responsabilité retombera sur ses propres négociants.

Le 13 Juin, le SS. "France" a frappé sur un rocher et a sombré en laissant le havre à l'île Ronde et n'a été remis à flot que le 14 Juillet. Le chenal où l'accident est arrivé à 1,000 pieds de largeur avec une profondeur d'eau variant de 20 à 60 pieds.

Le 17 octobre, le SS. "Thames" en remontant de Québec, à environ 39 milles au dessus Montréal est venu en collision avec le navire "Glenifler" et l'allège "Cyclop", coulant cette dernière à fond dans une localité où le chenal avait suffisamment de largeur.

Ces accidents qui ne provinrent pas de défaut dans le chenal, démontrent la nécessité d'une rigoureuse enquête publique, de manière à pouvoir fixer la faute soit sur l'incapacité des personnes en charge, sur les vaisseaux, le chenal ou le pilot, et appliquer le remède, là où se trouve le mal, remède que la nouvelle composition de la Commission du Havre lui mettra en main d'après le bill actuellement devant le Parlement.

La possibilité du renouvellement de tels accidents démontre la nécessité d'avoir des bassins à flot (*floating dry docks*) d'une dimension suffisante pour recevoir des navires de fort tonnage. Le gardien du port dans son rapport, démontre le désavantage de ce port par l'absence de ce bassin et un plan préparé par l'ingénieur du gouvernement pour la construction d'un dock de cette nature. Le conseil de cette chambre devrait recommander la construction d'un tel dock soit par le gouvernement, soit par la Commission du Havre, et ce aussitôt que possible.

Le tout néanmoins respectueusement soumis.

HUGH McLENNAN,  
Président.

Montréal, 7 avril 1873.

Le président ayant invité la discussion sur les questions dont mention était faite dans le rapport précédent, il s'éleva une longue discussion sur les "améliorations du St. Laurent" quand finalement la résolution suivante fut adoptée :

Proposé par Thomas Rimmer, Ecr., secondé par Thomas White, Ecr. :

Que cette chambre approuve les résolutions introduites par le Ministre des Finances pourvoyant au creusement de chenal entre Montréal et Québec, à l'exception de ce qui a trait à l'imposition des droits sur le tonnage tel que pourvu par l'acte de la dernière session, et qu'il soit par le présent recommandé au conseil d'adopter tels moyens nécessaires pour faire parvenir cette opinion au gouvernement et surveiller les progrès de ce bill.

Le président annonce alors qu'il serait procédé aux élections pour le président, le vice président, le trésorier, les membres du conseil et le Comité d'arbitrage, et MM. L. E. Morin et Andrew Robertson ayant

ayant été nommés scrutateurs, le dépouillement du scrutin donna le résultat suivant :

Président : Hugh McLennan, Ecr. ; Vice-Président : Wm. Darling, Ecr. ; Trésorier : John Kerry, Ecr. ; Secrétaire : W. J. Patterson, écr.

CONSEIL :

MM. Thomas McDuff, J. R. Thibaudeau, M. P. Ryan, L. E. Morin, John Grant, D. Robertson, Andrew Robertson et F. W. Henshaw.

COMITÉ D'ARBITRAGE :

MM. Andrew Allan, John McLennan, V. Hudon, James McDougall, George Moffatt, H. Mulholland, Peter Redpath, Thomas Rimmer, A. W. Ogilvie, Henry Thomas, David Torrance, John M. Young.  
Puis l'assemblée s'ajourna.

Voyez, dans nos colonnes, l'annonce à propos des terres dans l'Iowa et le Nebraska.

Commerce de Charbon.

En lisant le Rapport Annuel de la Chambre de Commerce de Montréal que nous publions aujourd'hui, nous voyons que dans les améliorations projetées du Havre, on recommande fortement la construction de docks où pourra se faire le commerce de charbon. Il s'agirait d'assigner deux locaux l'un à l'est, l'autre à l'ouest de la ville pour répondre à ses besoins. A l'entrevue qui a eu lieu l'automne dernier entre la Commission du Havre et les citoyens dans le but d'examiner les améliorations projetées, Sir Hugh Allan recommanda fortement l'adoption de moyens pour fournir plus de facilités au commerce de charbon qui, disait-il, n'était que dans son enfance ici.

Nous sommes heureux de voir qu'un de nos entrepreneurs compatriotes, M. Louis Tourville, vient de conclure des arrangements avec les Grandes Compagnies qui possèdent les mines de charbon anthracite de la Pensylvanie, qui lui permettront d'offrir sur notre marché cet article de nécessité première, par cargaison, aux prix de la liste à New-York, plus les frais de transport.

Nous espérons que les avantages offerts par M. Tourville seront appréciés pour le commerce et la consommation. Nos félicitations et nos souhaits de succès à notre ami qui bat la marche dans ce commerce important de charbon américain, dont la demande augmente tous les jours et qui est appelé à prendre d'immenses proportions ici, tant pour les usages manufacturiers que pour les usages domestiques.

Une Reculade.

On verra par les procédés de la Chambre de Commerce, que le commerce canadien n'est plus représenté dans le conseil que par deux membres au lieu de trois comme l'année dernière. Nous n'avons pas besoin de dire à qui la faute.

## Le Négociant Canadien

MONTREAL, JEUDI, 10 AVRIL 1873.

### PARLEMENT FEDERAL.

(Correspondance particulière du N.-Canadien.)

Ottawa, 8 Avril 1873.

La ville de Montréal ne sera pas seule à profiter de la nouvelle législation relative à l'administration du Havre, et l'agitation qui a eu lieu à ce sujet portera aussi ses fruits à Québec. L'Hon. M. Mitchel, l'habile ministre de la Marine et des Pêcheries, dont toutes les mesures sont marquées au coin de l'expérience et au bon sens pratique, a donné avis de la résolution suivante qui se rapporte à la réorganisation de la commission du Havre de Québec.

Qu'il est expédient d'amender les actes relatifs à l'amélioration et à l'administration du Havre de Québec et de pourvoir : que la Corporation des commissaires du Havre se composera à l'avenir de dix membres, dont trois seront nommés par le gouvernement, deux seront élus par la Chambre de Commerce de Québec, un par la Chambre de Commerce de Lévis, deux par les porteurs des bons de la Corporation et deux par ceux qui paieront des droits de tonnage sur les navires venant de, ou se rendant à des ports d'outre-mer ; que les commissaires pourront imposer des droits additionnels n'excédant point 2½ cts par voyage de cinquante pieds de bois et 2½ cts par tonneau pesant sur toutes autres marchandises importés à, ou exportés de, Québec, de ou à des endroits situés en dehors du Canada ; que les commissaires pourront emprunter une somme n'excédant que \$500,000 au paiement de l'intérêt et au remboursement de laquelle des revenus provenant de la propriété ainsi acquise et les droits additionnels prélevés sous l'autorité de cet acte ; et que les revenus et droits sous les actes existants seront employés à payer les dépenses actuelles de la Corporation.

Le commerce de Québec et celui de Lévis ne manqueront point d'apprécier la mesure que le gouvernement propose pour remettre entre leurs mains et dans celles de leurs représentants librement choisis l'administration de leurs intérêts. La commission se trouvera en mesure d'exécuter les travaux qui seront jugés nécessaires pour faire jouir à Québec de tous les magnifiques avantages que lui offre son port qui est l'un des plus beaux du continent américain.

Nous félicitons la Chambre de Commerce de Lévis de voir son influence sitôt reconnue et de se trouver en position de pouvoir réclamer sa juste part d'améliorations.

Les difficultés que je vous signalais dès le commencement de la session et qui empêchaient le règlement de la question si importante du pilotage en bas de Québec, viennent d'être lancés. Le gouvernement a fait quelques concessions aux pilotes. En retour ceux-ci ont abandonné une partie de leurs prétentions, et vendredi le ministre de la marine a pu faire adopter sans discussion la résolution qu'il avait préparée à ce sujet. La députation paraît satisfaite du résultat de sa mission et se dispose à regagner ses foyers.

L'Hon. M. Pope, ministre de l'agriculture a introduit le bill promis par le discours du Trône, pourvoyant à l'établissement d'un bureau de statistiques vitales, industrielles et agricoles.

D'après les quelques explications qui ont été données, il paraît que le département d'agriculture aurait une branche appelée bureau d'enregistrement ; le ministre et le député ministre seraient respectivement registraire et député-régis traire. La Puissance serait divisée en vingt-cinq districts d'enregistrement, dont 9 pour Ontario, 8 pour Québec, 4 pour les provinces maritimes et deux pour Manitoba et la Colombie. Chaque district aurait un surintendant qui contrôlera à son tour tous les registraires placés à la tête de chaque arrondissement. Les surintendants auraient un salaire fixe payé par le gouvernement et les autres officiers recevraient des honoraires suivant les actes qu'ils auraient enregistrés.

Ce serait une organisation complète et parfaitement indépendante de tout ce qui existe aujourd'hui ; c'est toute une administration à créer. Ce n'est pas une petite affaire et le gouvernement ne compte pas qu'elle fonctionnera parfaitement avant deux ou trois ans.

Comme je le disais plus haut, les officiers auraient pour mission de recueillir des statistiques vitales, commerciales, agricoles et industrielles.

L'idée est assurément excellente et elle répond à un besoin que le *Négociant Canadien* a plus d'une fois signalé.

L'absence de statistiques nous place dans une position à ne pouvoir nous rendre compte des progrès réalisés, de nos forces et de nos faiblesses en ce qui concerne la production. Il n'y a pas de doute que le Parlement accueillera l'idée avec faveur et que l'on s'efforcera de rendre la mesure aussi parfaite et aussi efficace que possible.

Sur motion de l'Hon. M. Tupper, la Chambre a résolu qu'il était expédient d'amender les lois qui concernent l'inspection de certains articles de la produc-

tion ou de la manufacture canadienne, tels que les farines, les grains, les poissons, les viandes, le beurre, etc., etc.

Le commerce sera unanime à reconnaître qu'en effet, la chose est très expédiente et même très urgente. Il est tels produits canadiens qui ne trouvent plus de marché précisément à raison de l'absence d'une législation sévère sur ce sujet. Ainsi le commerce de poisson est plus qu'à moitié ruiné à cause des fraudes quotidiennes qui s'y commettent ; le beurre canadien, surtout celui de Québec, ne trouve plus preneurs sur le marché de Liverpool parce que sa qualité est entièrement décriée.

Mais il n'y a pas de demi-mesure à prendre ici. Rien que l'inspection obligatoire de ces articles de consommation journalière n'aura d'efficacité pratique. C'est en enlevant toute chance à la fraude de faire des victimes que l'on réussira à l'extirper. L'opinion du commerce est unanime sur ce point, et les débats qui ont eu lieu à la dernière convention de la Chambre de Commerce de la Puissance ne laissent aucun doute sur ce point.

La mesure du gouvernement n'est pas encore confirmée, en sorte que je ne puis vous donner d'autres détails à ce sujet.

M. Bodwell a demandé la production de la correspondance qui a eu lieu entre le gouvernement canadien et celui des États-Unis, et celle qui a pu exister entre le ministère et des corps publics relativement à la négociation d'un nouveau traité de réciprocité.

Cette motion a amené le ministre des finances à déclarer qu'il n'y avait pas eu de correspondance d'échangée avec le gouvernement américain ; qu'il avait reçu communication de mémoires adoptés par le comité exécutif de la Chambre nationale de Commerce des États-Unis et par le Conseil de la Chambre de Commerce de Montréal et que ces documents ainsi que la réponse qui leur a été faite seraient communiqués à la Chambre.

Je suis bien aise que cette importante question soit encore une fois ramenée sur le tapis. Depuis l'abolition du traité de réciprocité en 1865 l'opinion publique aux États-Unis a fait beaucoup de progrès. En Canada elle n'a jamais varié sur l'immense avantage qu'il y aurait pour les deux peuples d'échanger librement leurs produits.

Les américains comprennent maintenant qu'ils ont besoin de nous, de nos bois, de nos mines, de nos canaux et de notre superbe St. Laurent. Le corps le plus influent du pays, la chambre nationale de commerce, a voté à l'unanimité en faveur de l'ouverture de nouvelles négocia-

ciations ; il a adressé un mémoire au Congrès en faveur de cette mesure et le moment me paraît venu pour le Canada de témoigner officiellement par un vote des Communes de sa disposition persévérante à renouer avec les États-Unis les cordiales relations d'autrefois qui furent si avantageuses aux deux partis. Cependant si l'on trouvait peu sage de faire un aussi grand pas, au moins en présentant une résolution devrait on permettre aux deux côtés de la Chambre de témoigner de l'unanimité du sentiment public à cet égard.

M. Sriver, député de Huntington, a donné avis qu'il introduirait un bill amendement la loi concernant des brevets d'invention passée durant la dernière session. Puisque la question va s'ouvrir de nouveau, c'est le temps où jamais pour les fabricants de Montréal de faire valoir leurs prétentions et de requérir les modifications qu'ils demandaient l'an passé.

Quelques-unes de ces modifications sont assurément très justes et je serais surpris si le Parlement n'était point disposé à les accorder.

M. Jetté a introduit un bill pour incorporer la *Banque du Canada*. Capital \$1,000,000 divisé en 1,000 actions de \$100 chacune; bureau principal *Montréal*: Directeurs provisoires : M. Claude Melançon, Louis Tourville, Joel Lecluc, Louis Monat, E. A. Gendreau, L. O. Turgeon, A. S. Hamelin, Charles Hébert, Jos. Hudon, G. R. Fabre, J. A. Gravel et L. C. Gravel, tous marchands. La Banque entrera en opération dès que \$500,000 auront été souscrits et \$100,000 versés.

M. Jetté a aussi donné avis d'un bill pour incorporer la *Compagnie canadienne d'importation des métaux*. Je n'ai pas encore reçu le bill imprimé, et ne puis conséquemment vous donner d'autres détails.

Le ministre des finances a communiqué à la chambre l'état des recettes et des déboursés du Canada pour les six mois expirant le 31 décembre 1872. Les recettes au compte du revenu consolidé s'élèvent à \$10,435,722.48 ainsi réparties :

Douanes.....	\$6,589,759.01
Excise.....	2,241,609.61
Postes.....	339,711.39
Travaux Publics.....	747,450.46
Timbres.....	105,809.59
Casuel.....	22,292.60
Terres de l'Ordonnance.	20,955.66
Intérêt.....	111,513.03
Impôt sur les banques...	2,145.69
Amendes, Etc. ....	9,875.97
Prime, Etc.....	28,695.43
Fonds des marins.....	21,675.19
Police riveraine.....	17,033.07

Immigration.....	7,463.00
Inspection.....	6,157.35
Pêcheries.....	125.00
Mesurage du bois.....	69,844.89
Milice.....	11,841.08
Pénitenciers.....	24,826.92
Divers.....	7,007.23
Havres.....	1,553.60
Hopitaux.....	290.67
Gazette Officielle.....	448.23
Fonds de retraite.....	18,022.23
Service maritime.....	705.00
Ter. fédérales (Manitoba)	10,660.00
Colombie.	18,242.18
Escompte sur argent.....	13.32

Autre intérêt..... \$10,435,722.48  
106,453.74

Total.....	\$10,542,176.22
Emprunts.....	1,589,235.21
Comptes ouverts.....	4,452,551.79

Grand total..... \$16,477,509.48

Les dépenses pour la même période ont été comme suit :

Revenu consolidé.....	\$8,995,575.09
Rachat de la dette.....	629,961.08
Comptes ouverts.....	6,003,156.39

Grand total..... \$15,328,692.54

Si du montant du revenu consolidé..... \$10,543,176.22

On retranche les dépenses qui lui sont imputables..... 8,995,575.04

Il reste un excédant de revenu de..... \$1,546,601.18

Des estimés supplémentaires pour l'année courante ont été soumis. Ils forment une somme totale de \$711,021.62.

Le rapport des commissaires du chemin de fer intercolonial montrent qu'il a dépensé jusqu'à ce jour une somme totale de \$10,245,022.00, dont \$4,603,918.29 pour les onze mois expirés le 28 février 1873.

Le chemin sera probablement terminé et tout équipé d'ici à dix-huit mois. La largeur de la voie sera réduite dans tout son parcours à 4 pieds 8 1/2 pouces.

Le rapport du Maître-Général des Postes contient des statistiques très intéressantes. Nous voyons qu'au 30 juin 1872 il y avait dans la Puissance 4,135 bureaux de poste, que les routes postales représentent une longueur totale de 33,415 milles, que le nombre de lettres et cartes postes transportés a été de 30,600,000, le nombre des journaux de 24,400,000, celui des lettres enregistrées de 1,280,000, celui des lettres passant en franchise de 1,125,000 et celui des paquets de 95,200.

Les revenus du département se sont élevés à \$1,193,062.49 et les dépenses à \$1,369,163.13, étant un déficit de près de \$200,000. Il y a dans la Puissance 634

bureaux émettant des mandats d'argent. Ils ont émané 136,480 mandats pour un montant de \$5,144,834.31. Il y a 235 bureaux qui reçoivent des dépôts ; le nombre des déposants était de 1,059 et le montant des dépôts de \$2,261,631.00.

Il y a maintenant déposés aux banques d'épargnes des bureaux de postes une somme totale de \$3,096,500.01.

**EXPOSÉ FINANCIER.**

L'événement de la semaine parlementaire a été l'exposé de la situation financière du pays par M. Tilley, ministre des finances.

L'hon. ministre n'a pas fait de théories économiques ou si peu que cela n'y paraît guère. Il s'est contenté de prendre une vue d'ensemble des résultats des cinq premières années de la confédération, d'examiner les ressources et les dépenses probables de l'année fiscale courante et de la prochaine qui expirera le 30 juin 1874 et de soumettre à la chambre des résultats qu'il avait obtenus.

Voici une analyse exacte de son discours qui a duré une heure et demie et qui a été suivi avec la plus religieuse attention.

Après avoir exprimé le regret de ce que Sir Francis Hincks ne se trouvait plus à la tête du département des finances, il donna les exemples suivants des progrès réalisés durant les cinq dernières années. Le capital payé des banques qui au 1 février 1867 était de \$28,692,980 s'élevait au 1 février 1873 à \$49,189,969 ; les dépôts se sont élevés pendant la même période, de \$26,103,004 à \$59,560,003. D'un autre côté les exportations et les importations du Canada ont suivi la progression suivante :

	Exporta.	Import.
1868	\$57,567,888	71,985,306
1869	60,474,781	67,402,170
1870	73,573,490	71,237,693
1871	74,173,618	86,147,482
1872	82,639,666	107,709,116
6 mois de 1873	53,488,968	72,841,688
	401,918,411	\$477,323,365
		401,918,411
		\$75,404,954

Pendant cette période, les droits ont varié d'une moyenne de 12 1/2 p 100 en 1868 à 9 1/2 p. 100 en 1873, en conséquence des réductions opérées par la législation de 1871 et par le rappel des droits sur le thé et le café en 1872.

L'état de la dette publique qui se trouve consigné aux *Comptes Publics* distribués au commencement de la session, établit que tandis qu'il a été exécuté des Travaux Publics imputables au capital pour une somme de \$16,000,000, la dette n'a subi

une augmentation que de \$6,458,431 et la balance, c'est-à-dire \$9,512,022, a été prise sur l'excédant annuel de revenu consolidé.

Or, cet accroissement de la dette est exactement en proportion de la population. Ces résultats ont été atteints pendant que les taxes ne dépassaient pas une moyenne de \$4.54 par tête de la population, et il est impossible de prétendre que ce n'est point un taux extrêmement modéré. Cependant, le gouvernement, après avoir soldé toutes ces obligations, restait avec un surplus suffisant au paiement d'une nouvelle dette de \$30,000,000.

Sir Francis Hincks, dans son discours budgétaire au vit évalué à certains montants le chiffre probable du revenu pour l'année dernière. Or toutes les évaluations ont été dépassées de sommes qui ensemble forment un total de \$651,852.

D'un autre côté les dépenses n'ont pas atteint le chiffre de l'évaluation qui en avait été faite et l'excédant réalisé à la fin de l'année atteignait la magnifique somme de \$3,125,345, ou plutôt celle de \$3,595,957 en ajoutant ce qui a été versé au fonds d'amortissement pour le rachat de la dette.

Pour l'exercice de l'année courant, Sir Francis avait évalué les revenus à \$20,635,000 et les dépenses à \$20,000,000, laissant une balance probable au premier juillet 1873 de \$635,000. Plus tard, les droits sur le thé et le café furent rappelés. Le ministre des finances d'alors déclara qu'il voulait voir si sans nouvelles taxes, il pourrait éviter le découvert que cette législation allait produire. Il prévoyait que le déficit serait d'environ \$600,000.

Ces prévisions ne se réaliseront pas, et il est tout probable que le produit des douanes sera égal à ce qu'il avait été évalué, en y comprenant les droits sur le thé et le café. Sir Francis avait estimé le produit des douanes à \$12,500,000. Or les neuf premiers mois de l'année donnent \$9,400,000 et en ajoutant le tiers pour les trois meilleurs mois, savoir \$3,133,333, nous arrivons à un total de \$12,533,333. Le produit de l'exercice a été estimé à \$4,625,000; il ne dépassera pas \$4,550,000 en toute probabilité. Les autres items accusent un surplus de recettes sur l'évaluation. D'un autre côté les sommes votées ne sont pas entièrement dépensées, et le gouvernement calcule que les opérations de l'année courante se solderont par un excédant de recettes de \$765,000 au lieu de l'excédant de dépenses de \$600,000 auquel il s'attendait.

En ce qui regarde l'année fiscale expirant le 30 juin 1874, le gouvernement de-

mande l'autorisation de dépenser \$30,894,089, dont \$9,994,240 sont imputables au capital, et la balance, soit \$20,826,849, devra être défrayée par le fonds du revenu consolidé.

Les lecteurs du *Négociant Canadien* connaissent depuis quelques jours les divers chapitres du budget; je crois inutile d'y revenir en détail.

Voici comment le ministère espère faire face à cette dépense de \$20,826,849 et ce que produiront les diverses sources de revenus :

Douanes .....	\$12,500,000
Excise .....	4,725,000
Timbres .....	195,000
Postes .....	970,000
Travaux, publics y compris les chemins de fer .....	2,250,000
Divers .....	1,100,000
Intérêt .....	100,000
	<hr/>
	\$21,840,000

Laisant un surplus probable d'environ \$1,000,000. Il est vrai que ceci ne comprend pas les estimés supplémentaires qui devront être présentés; mais le gouvernement a confiance de pouvoir, avec le revenu ordinaire, faire face aux dépenses de l'année.

Relativement aux exigences de l'avenir, le Canada doit dépenser dix millions pour l'Intercolonial, trente millions pour le Pacifique, vingt millions pour les canaux, soit un total de \$60,000,000. Sur cette somme vingt-quatre millions pourront être empruntés à 4 p 100 avec la garantie impériale et trente-six millions à 5 p 100 sur le crédit du Canada seul; ce qui ajoutera une autre somme de \$3,367,400 à l'intérêt annuel de notre dette. Il n'est pas douteux cependant que le Canada ne puisse faire face à ces obligations en n'augmentant que très-peu le taux de ses taxes qui aujourd'hui ne dépassent pas 10 par 100 et qui atteignaient 13 3/4 p 100 il y a deux ou trois ans.

M. Tilley a terminé son discours par des considérations générales sur les avantages que chaque province retirera de la construction du chemin de fer canadien du Pacifique et en exprimant l'espoir que des considérations politiques n'empêcheront point les deux parties de donner leur plus cordial appui à cette grande entreprise.

## NAUFRAGE DE L' "ATLANTIC."

TERRIBLE DESASTRE.

Récit d'un des survivants.

Le premier Avril, le télégraphe nous apprenait qu'un terrible désastre venait d'arriver à quelques lieues de Halifax. On crut d'abord que c'était un canard

du premier Avril, mais bientôt des détails plus circonstanciés confirmèrent la réalité du plus terrible désastre que nous ayons eu à enregistrer depuis longtemps.

Voici ce que l'on trouve dans le *Chronicle* d'Halifax, sur ce sinistre :

Il est de notre devoir ce matin d'enregistrer l'une des plus effrayantes catastrophes maritimes qui ait encore eu lieu sur nos côtes, la perte d'un grand steamer océanique avec environ 750 personnes. Le bruit courut tout à coup hier après-midi qu'un steamer avait été jeté en quelque endroit de la côte et que deux hommes s'étaient noyés.

On traita la nouvelle d'une façon assez légère, et on la prit comme un des nombreux canards inventés le premier avril pour faire courir les badauds. Cependant la rumeur prit de la consistance et bientôt les journaux du soir avaient à enregistrer le fait que le steamer *Atlantic*, de la ligne White Star, était échoué près de Prospect et que plusieurs personnes s'étaient noyées. Jusque là le public croyait n'avoir affaire qu'à un canard. Un peu plus tard, cependant, la nouvelle se confirma davantage et on découvrit que la rumeur n'avait dit qu'une faible partie de la vérité. On parvint à savoir le fait que l'*Atlantic* avait fait naufrage sur le Rocher Mengier, près de Prospect, à 22 milles au nord d'Halifax; qu'il y avait à peu près mille personnes à bord et que 750 avaient péri. Il est impossible de dire quelle sensation causa la nouvelle d'un aussi affreux accident.

Bientôt on apprit qu'un des naufragés était en arrivés en ville; notre rapporteur se mit à sa recherche et finalement le trouva dans une hôtellerie de Upper Water street. Il déclara être M. Bradley, troisième officier du steamer. Il pouvait à peine parler; néanmoins il put donner au rapporteur toutes les informations nécessaires. L'*Atlantic*, Capt. James Agnew Williams, dit-il, partit de Liverpool jeudi, le 20 mars, pour New-York et toucha à Queens-town le lendemain, après quoi il reprit la traversée de l'océan. Il avait une cargaison complète et plus de 800 passagers d'entrepont et 50 cabine, en tout pas moins de 1,900 passagers. Il eut à souffrir du gros temps, mais rien de remarquable ne se passa jusqu'au 31 mars à midi, alors que nous décidâmes de faire escale à Halifax pour prendre du charbon. Le capitaine et le 3e officier avaient veillé jusqu'à minuit; alors ils furent remplacés par le 1er et le 4e officiers du bord. En ce moment ils jugèrent qu'ils avaient le phare de Sambro à 39 milles au nord-ouest. La mer était grosse et la nuit obscure.

Le 1er et le 4e officier étant en vigie, M. Bradley descendit à sa cabine et se coucha. Le capitaine en fit autant. Que s'est-il passé depuis minuit à 2 heures du matin. M. Bradley ne peut le dire, vu qu'il s'est réveillé au moment où la secousse le jetait en bas de son lit. Trois ou quatre fois le steamer donna contre les rochers. Il monta sur le pont et vit qu'il était envahi par les passagers. Il prit une hache et dégagaa le bateau de sauvetage à tribord. Il vit le capitaine et les officiers qui travaillaient aussi de leur côté à mettre les chaloupes à la mer. On se précipita alors dans le bateau de sauvetage. Ce fut la seule embarcation mise à la mer. On dut user de violence pour empêcher la foule de s'y jeter. Douze hommes et douze femmes se trouvaient à bord, lorsque le steamer retomba sur le bateau et coula à fond l'embarcation et un frêt de chair humaine. La coque du navire se trouva alors complètement sous l'eau, l'avant et les mâts étaient seuls visibles.

La plupart des passagers étaient dans leurs cabines à cette heure de la nuit et ont péri. Nombre de passagers qui dormaient paisiblement ont dû passer instantanément de vie à trépas et ne s'éveiller que dans l'autre monde.

Sur le nombre de ceux qui encombraient le pont, plusieurs ont été emportés par la mer et

leurs cris de détresse, leurs efforts inutiles pour lutter contre la mort fendaient l'âme rien moins.

Beaucoup d'autres passagers s'étaient réfugiés dans les agrès et sur l'avant du navire, et ne sachant où ils étaient, avaient devant eux la perspective horrible d'être ensevelis de moment en moment avec le steamer dans le gouffre. Ils se cramponnaient convulsivement aux agrès, aux cordages, et d'instinct en instant es vagues qui venaient les submerger, emportaient dans leur sein un malheureux qui lâchait prise épuisé par le froid et la fatigue et n'ayant plus de force.

Deux steamers sont partis d'ici à 1 heure aujourd'hui pour le théâtre du désastre.

Plus récent.

Halifax, Nouvelle Ecosse, 3.

Rien de particulier n'a été reçu du lieu du naufrage, ce matin. Grand nombre de citoyens s'y rendent et le département des douanes y emploie quelques hommes. Les agents de la ligne White Star, à New-York, ont ordonné que l'on fit tout ce qui paraîtrait nécessaire au confort des survivants et à leur transport au lieu de leur destination.

J. B. Morrow de la ligne Cunard, s'est activement employé dans cette circonstance, et au lieu du naufrage, M. Markwald, de New-York, verra au soin des passagers de chambre. Quelques-uns des passagers d'entrepont et l'équipage se sont très honteusement comportés en essayant d'enlever aux cadavres ce qu'ils portaient de quelque valeur.

Un télégramme transatlantique mande que la perte terrible de vies par ce naufrage, cause une profonde sensation à Londres, à Liverpool et dans toute l'Angleterre.

Le chiffre des pertes diminue au fur et à mesure que les nouvelles arrivent; mais on peut le fixer maintenant à 546. Le capitaine Williams et les Cunards ont obtenu les noms de tous les survivants, et le nombre s'en élève à 430.

Le capitaine dit que l'Atlantic avait 33 passagers de chambre, 860 d'entrepont, et ses 143 hommes d'équipage, y compris les officiers, en tout 986 personnes.

Un grand nombre de cercueils ont été reçus à Prospect, ce matin.

Le bâtiment et la cargaison ont été évalués en Angleterre à \$850,000.

Le vapeur Commerce a se briser sous l'action des vagues, et l'on voit des effets de la cargaison flotter sur l'eau en quantité considérable. Cepen lant on espère en sauver une bonne partie.

Un temps très-doux et calme favorise les opérations.

Les journaux de New-York, avec leur esprit d'entreprise ordinaire se font donner des détails les plus complets sans regarder aux dépenses et emploient plusieurs rapporteurs spéciaux qui s'envoient de temps en temps sur le lieu du désastre avec des artistes pour dessiner la localité et les environs du naufrage.

Le vapeur Chase a transporté de 150 à 200 des survivants à Portland, ce matin, et le vapeur Falmouth, en prendra un certain nombre cette après-midi.

Ottawa, 3.—Le département de la Marine et des Pêcheries accense réception de la dépêche suivante de l'agent du département à Halifax:

L'ingénieur en chef donne les détails suivants sur le sinistre:

L'Atlantic a laissé Liverpool le 20 mars avec environ 850 passagers d'entrepont et 31 de cabine, 142 hommes d'équipage et 14 arrimeurs. Le capitaine se dirigea sur Halifax pour y prendre du charbon. A minuit, il estima que le phare de Sambro pouvait être à 39 milles. Le steamer a frappé sur le rocher Meagher, près de Prospect, à environ 7 milles à l'ouest de Sambro, à 3.15 heures du matin, le 1 avril. Le steamer filait à maison de 13 ou 14 nœuds à l'heure. En un quart d'heure le steamer a touché et coulé à fond. Un bateau a été mis à l'eau et rempli de passagers, mais a été immédiatement brisé par le steamer.

Les autres chaloupes ont toutes été brisées. Le 3e officier et deux quartiers-maitres se sont rendus au rivage et à la nage avec une corde au moyen de laquelle et avec l'aide de canots envoyés de terre, le capitaine, le 3e et le 4e officiers, 6 ingénieurs et environ 250 passagers ont pu être sauvés. Les autres ont péri.

Mardi matin le steamer s'entrevoit et la cargaison s'en allait à la dérive à 11 heures de la matinée.

Le Lady Head et le Delta sont à la besogne, ainsi qu'un détachement d'employés de la douane. L'impression ici est qu'il y a eu manque de prudence dans la conduite du steamer et que l'affaire exige une enquête soignée. Je vous annoncerai le retour des steamers,

H. W. JONSSON.

Une enquête formelle, en vertu de l'Acte concernant les navires, a été ordonnée par le gouvernement, et sera conduite par M. E. W. McDonald, percepteur des Douanes à Halifax. L'Atlantic était assuré à des compagnies d'assurance de Londres pour \$150,000.

Les passagers et l'équipage étaient classifiés comme suit au départ du steamer de Liverpool: anglais, 198 hommes, 74 femmes, 28 enfants mâles et 21 du sexe féminin; Ecossois, 7 hommes et 4 femmes; Irlandais, 43 hommes, 18 femmes et 3 enfants; autres nationalités, 120 adultes mâles, 32 femmes, 19 enfants mâles et 18 du sexe féminin.

A Queenstown il était embarqué nombre d'émigrants; ce qui élèverait le nombre total des passagers à 952.

M. Sparks, agent de la ligne White Star, à New-York, a reçu des agents à Liverpool aujourd'hui, la dépêche suivante:

Liverpool.—A. T. H. Sparks.—La déviation de l'Atlantic du côté d'Halifax est incompréhensible: il y avait à bord 967 tonneaux de charbon; dans ses 18 voyages précédents il a dépensé en moyenne 744 tonneaux de charbon par voyage.

Signé: ISMAT IMRAY & Co.

Voyez, dans nos colonnes, l'annonce à propos des terres dans l'Iowa et le Nebraska.

Remerciements.

Nous offrons nos remerciements à qui de droit pour les envois suivants:

Comptes publics de la Puissance du Canada pour l'année fiscale expirée 30 Juin 1872, volume de 500 pages.

Mouvement du Commerce et de la Navigation de la Puissance du Canada pour l'année fiscale expirée 30 Juin 1872, volume de 513 pages.

Rapport général du Ministre des Travaux Publics, même période que les ci-dessus.

Returns from the Chartered Banks of the Dominion of Canada.

Rapport général du Commissaire d'Agriculture et des Travaux Publics de la Province de Québec pour les douze mois expirés 31 Décembre 1871, et pour 6 mois finissant le 30 Juin 1872.

Statuts de la deuxième session du deuxième parlement de la Province de Québec (Relié).

Les capitalistes de Lowell, Mass. doivent établir des hauts fourneaux pour la fabrication de la fonte à New London.

Il y a cent trente mines de fer dans le New Jersey.

Il se fabrique neuf millions de pipes en bois annuellement dans les États-Unis.

Machines à coudre.

Le New-York Sun publie un état des machines à coudre vendue en 1872.

	Machines
La Cie., Singer a vendu.....	219,758
" Wheeler et Welson.....	174,088
" Howe.....	145,000
" Grover et Baker.....	52,010
" Domestic Sewing.....	49,554
" Weed.....	42,444
" Wilcox & Gibb.....	33,639
" Wilson.....	22,666
" Amer B. H. & Sewing Machine.....	18,930
" Gold Medal Sewing Machine.....	18,897
" Florence.....	15,793
" B. P. Howe.....	14,907
" Victor.....	11,901
" Davis.....	11,376
" Bles.....	6,058
" Remington empire.....	4,982
" J. E. Brammendorf.....	4,262
" Keystone.....	2,665
" Butlett Reversible.....	1,060
" Bartram & Fanton.....	1,000
" Secor.....	811

Voyez, dans nos colonnes, l'annonce à propos des terres dans l'Iowa et le Nebraska.

Vocabulaire explicatif de termes employés dans le commerce.

COMPTABLE. Celui qui doit rendre compte d'une gestion.—Celui qui organise une comptabilité; celui qui est chargé des détails d'une caisse, etc.—*Préce comptable*, celle qui peut être admise dans un compte.

COMPTANT. AU COMPTANT. *For ready money; for cash.*—Condition d'une vente de marchandise, etc., sans aucun délai ou terme, le paiement devant se faire de suite en argent.

COMPTE. *Account.*—C'est l'énumération des détails et des sommes partielles d'une affaire.—*Rendre compte*, c'est représenter toutes les pièces justificatives qui sont à la charge exclusive de celui qui a donné le mandat. *Dresser un compte*, c'est faire le relevé de ces écritures, avec les calculs qu'elles comportent.—On rend compte d'un achat ou d'une vente de marchandises, d'un armement de navire, d'opérations particulières, etc. On dresse les comptes de ces diverses opérations, et les comptes courants de ses correspondants pour résumer ses affaires successives avec eux et obtenir un résultat définitif.

COMPTE DE RETOUR. *Account of redraft and charges on.*—Note, état comprenant le montant d'un effet protesté, les frais de protêt, la commission, etc. Ce compte s'appelle compte de retour, parce qu'il accompagne l'effet qui est retourné, c'est-à-dire renvoyé à celui qui l'a négocié. Souvent, le montant de la somme non payée, les frais divers résultant du non paiement et les intérêts sont l'objet d'une *Retraite* [voyez ce mot]; mais plus fréquemment, ils prennent place dans un compte courant. Le compte de retour est remboursé d'endosseur à endosseur respectivement, définitivement par le tireur ou le souscripteur.

COMPTES COURANTS. *Accounts current.*—Comptes établis entre les négociants pour y insérer en débit et crédit le détail de leurs affaires réciproques, pour connaître leur position respective; y les arrêter à une certaine époque, en y comprenant le plus souvent les intérêts, et en établir le solde ou balance,

PRIX COURANTS

DU

MARCHE DE MONTREAL

<b>Acides :-</b>		
Sulfurique..... par lb	5	54
Nitrique..... " "	35	10
Sulfurique..... " "	4	5
<b>Alcôles :-</b>		
Carbe première..... par 100 lbs	6 80	6 85
do seconde..... do		5 00
Rosine première..... do		9 25
do seconde..... do		nominate
<b>Allumettes :-</b>		
Amettes Eddy..... par es 5 grosses	5 25	5 75
Becket..... do	4 75	5 25
Québec..... do	4 75	5 25
<b>Auis :-</b>		
Ais du Canada..... par lb	9	10
Etranger..... do	10	11
<b>Articles en bois :-</b>		
do Cuvettes assorties 3.....	2 35	
do do 1.....	3 50	
do do 0.....	4 60	
Epingles..... par boîte 5 Grosses	1 20	1 25
Laveuses en bois..... par doz.	manquent	
do zinc..... do	2 25	
Scaux ordin..... 2 cercs do	2 50	
do do 3 do do	2 50	
Tuilettes à beurre en pin p. 100	27 00	
do do en frêne do	32 00	
<b>Bois :-</b>		
Bois en huto, No. 0**..... par doz.	3 25	
do No. 0.....	2 75	
do No. 1.....	2 25	
do No. 2.....	2 25	
do No. 2.....	2 65	
do No. 2.....	1 95	
do No. 3.....	1 65	
do No. 1**.....	2 30	
do No. 2.....	1 75	
do No. 3.....	manquent	
do No. 0.....	3 00	
do No. 1.....	2 35	
do No. 2.....	2 10	
do No. 3.....	1 90	
do No. 3.....	1 80	
<b>Bois de chauffage :-</b>		
Bois de service..... par corda	9 50	10 00
Bois de service..... do	8 50	9 00
Bois de service..... do	8 50	9 00
Bois de service..... do	7 50	8 00
Bois de service..... do	7 50	8 00
Bois de service..... do	6 00	6 50
<b>Bois de service :-</b>		
Bois de service..... par 1000 pieds	30 00	35 00
Bois de service..... do		19 00
Bois de service..... do		12 00
Bois de service..... par 100		90 00
Bois de service..... do	16 00	50 00
Bois de service..... do	28 00	30 00
Bois de service..... do	10 00	10 50
Bois de service..... do	11 00	15 00
Bois de service..... do	28 00	30 00
Bois de service..... do	28 00	30 00
Bois de service..... do	20 00	25 00
Bois de service..... do	17 50	20 00
Bois de service..... do	17 50	20 00
Bois de service..... do	50 00	60 00
Bois de service..... do	35 00	40 00
Bois de service..... do	22 50	25 00
Bois de service..... do	35 00	40 00
Bois de service..... do	2 50	3 00
Bois de service..... do	2 00	2 30
Bois de service..... do		1 80
<b>Bouchons :-</b>		
Bouchons à bière..... par grosse.	0 22	0 35
do Vin..... do	0 10	1 00
do soda..... do	0 35	0 60
do communis..... do	0 10	0 20
do bondes..... do	0 50	1 20
<b>Bouteilles :-</b>		
Bouteilles Françaises à vin, p. grosse.	manquent	
do Anglaises à vin..... do	8 00	8 50
do Anglaises à bière..... do	8 00	8 50
do A Champagne..... do	manquent	
<b>Briques :-</b>		
Briques ordinaires par 1,000.....	8 50	9 00
Briques dures..... do	9 00	9 50
do de front..... do	10 00	10 50
do de Montréal..... do		12 00
A feu..... do	35 00	36 00
De Bath par doz.....	0 35	0 40

Café Vert-

Ju Cap..... par lb.	\$ c.	\$ c.
St. Domingue.....	0 18	0 20
Jamaïque.....	0 18	0 20
Seylan.....	0 20	0 22
Samberry.....	0 20	0 22
Java.....	0 21	0 25
Moela.....	0 27	0 33
Myoro.....	0 27	0 33
<b>Artes à jouer :-</b>		
Artes communes par doz.....	0 60	0 80
Artes dorés..... do	2 00	1 00
<b>Chanvre :-</b>		
Chanvre Zélande.....	0 10	0 10
do Russie.....	0 10	0 10
do Manille.....	0 11	0 12
<b>Cire :-</b>		
Cire du Canada par lb.....	0 30	0 35
Cire de la Havane do.....	0 70	0 75
<b>Cordage :-</b>		
Cordage à liant Manille..... par lb.	0 134	
do merlin..... do	0 134	
do grenis..... do	0 15	
Cordage 48 pieds..... par doz	0 95	1 25
do 60 pieds..... do	1 50	1 55
do 72 pieds..... do	1 80	
do 100 pieds..... do	2 50	
<b>Chandelle :-</b>		
Chandelle de Belmont..... par lb.	manque.	
Chandelle blanche..... do	0 22	0 27
Chandelle colorée..... do	0 25	0 30
Chandelle française..... do	manque.	
Chandelle suif..... do	0 10	0 11
<b>Charbon :-</b>		
Charbon américain en bloc..... par 2000 lbs	8 50	9 50
do pour grille..... do	8 50	9 00
do tout..... do	8 00	8 10
do noix..... do	8 50	9 00
Charbon pt. grille..... do		9 00
Charbon glacé..... do		7 50
Charbons à vapeur..... do		8 50
Charbons de Galles..... do	8 50	9 50
Charbon Liverpool..... do		8 00
Charbon intercolonial à vapeur..... do	manque.	
do pour grille..... do		12 00
Charbon de forge..... do	12 00	14 00
Charbon blancs..... do	5 00	6 00
<b>Chocolat :-</b>		
Chocolat Taylor..... par lb.	27	30
do Fry..... do	25	1 00
do Genier..... do	45	50
<b>Cacao :-</b>		
Cacao par lb.....		40
Cacao Taylor..... do	20	37
<b>Chicoree :-</b>		
Chicoree par lb.....	10	12
Chicoree Taylor..... do	10	12
<b>Cigares :-</b>		
Cigares allemands..... par 1000.	13 00	21 00
Cigares Havana..... do	21 00	26 00
Cigares de Manille..... do	manquent.	
Cigares d'atillon..... do		do
<b>Cirage :-</b>		
Cirage No. 1..... par grosse	2 75	3 00
do No. 2..... do	3 25	3 50
do No. 3..... do	4 50	4 75
Cirage par doz.....	1 60	1 75
do do..... do	2 80	3 00
<b>Colle forte :-</b>		
Colle forte américaine..... par lb.	20	30
Colle forte américaine ordinaire..... do	manque.	
Colle forte américaine blanche..... do	40	50
Colle forte anglaise..... do	manque.	
<b>Comestibles :-</b>		
Comestibles de choix..... par lb.	20	21
Comestibles ordinaires..... do	17	19
Comestibles ordinaires..... do	14	15
Comestibles ordinaires..... do	10	12
Comestibles Kamouraska..... do	14	15
Comestibles fumés..... do	manque.	
Comestibles salés..... do	do	do
Comestibles salés..... do	do	do
Comestibles salés..... do	12	13
Comestibles salés..... par tierce		25 00
Comestibles salés..... par baril	15 00	16 00
Comestibles salés mess..... do	18 00	18 50
Comestibles salés mess..... do	16 50	16 75
Comestibles salés prime..... do	manque.	
Comestibles salés prime..... do	do	do
Comestibles salés prime..... do	12 50	13 00
Comestibles salés ordinaires..... par lb.	13	11
Comestibles salés ordinaires..... do	11	12
Comestibles salés ordinaires..... do		9
Comestibles salés ordinaires..... do		9
Comestibles salés ordinaires..... do		10
<b>Coton à chandelle :-</b>		
Coton américain..... par lb.	25	60
<b>Coqueurs :-</b>		
Coqueurs blanc de plomb Genuino..... par 25 lbs		2 50
do No 1..... do		2 40
do No 2..... do		2 25
do No 3..... do		2 00
Coqueurs blanc de zinc..... par lb		10
Coqueurs blanc de ceruse..... par 100 lbs		0 75
Coqueurs d'Espagne..... do		1 00
Coqueurs jaune..... do	2 00	3 00
Coqueurs rouge de Venise..... do	2 50	3 00
Coqueurs Vermillon commun..... par lbs	0 40	0 50
Coqueurs de Chine..... do		3 50

Cuira-

Cuira à Semelle, No. 1 B.A..... par lb.	26	
do No 2 do..... do		27
do (Slaughter)..... do	28	30
Cuira à barmis..... do	30	32
Cuira à Grain (buff)..... do	42	44
do Londe..... do	40	42
do do..... do	40	43
Cuira à Graine légère..... do	30	32
do Grande Londe..... do	27	30
Cuira fendue (pebbled)..... do	16	17
Cuira Clrée, unie..... do	14	20
do entrée..... do	17	18
Cuira Canadien 21 à 30 lbs..... par lb.	65	75
do 30 à 36 lbs..... do	75	80
Cuira de Mouton..... do	30	40
do salées inspectées No 1..... par lb.	10	
do salées inspectées No 2..... do	2	30
<b>Empois :-</b>		
Empois de Berger assorti..... par lb.	12	13
Empois de Fitz..... do	12	13
Empois de Glenfield..... do	13	14
Empois de Edwardsburg..... do	7	8
Empois de Inloch et Morlon..... do	7	8
Empois de Maïs..... do	10	11
<b>Épices :-</b>		
Épices Canelle..... par lb.	5	30
Épices Clous de Girofle..... do	22	25
Épices Gingembre d'Afrique..... do	12	14
do Jamaique..... do	15	17
Épices Macé..... do	1	10
Épices Muscade..... do	80	100
Épices Montarde de Wix..... do	17	20
Épices Do. do. bott. par doz	1	10
Épices Do. do. do. do	2	10
Épices Do. de Taylor..... par lb.	17	20
Épices Do. Keen..... do	17	20
Épices Do. Colman..... do	17	20
Épices Do. Française..... par doz.	2	25
Épices Piment..... par lb.	7	8
Épices Poivre noir..... do	16	16
Épices Do. blanc..... do	30	32
Épices Do. de Cayenne..... do	15	17
<b>Farines :-</b>		
Farines Par baril de 86 lbs.		
Farines Supérieur extra.....	manque.	
Farines Extra.....	7 15	7 25
Farines Fancy.....	6 65	6 75
Farines De blé de l'Ouest.....	manque.	
Farines do Canada.....	6 65	6 70
Farines Canal Welland.....	manque.	
Farines Forte pour boulanger.....	6 30	6 40
Farines Supérieure No. 2.....	5 70	5 75
Farines Fine.....	5 00	5 10
Farines Middling.....	4 00	4 25
Farines Poilard.....	2 75	3 10
Farines Farine en poche..... par 100 lbs.	3 00	3 15
Farines do d'Avoine..... do	2 00	2 10
Farines do de seigle..... par baril 200 lbs.	4 50	4 75
Farines do de Maïs..... do	manque.	
Farines do..... do		
<b>Fournitures de Bord :-</b>		
Fournitures de Bord Goudron (Gou tar)..... par baril.		5 00
Fournitures de Bord do Wilmington..... do		5 00
Fournitures de Bord Polx..... do	5 50	6 00
Fournitures de Bord Résine épurée No. 1..... do	5 50	6 00
Fournitures de Bord do No. 2..... do	6 50	7 00
Fournitures de Bord do pale..... do	8 00	9 00
Fournitures de Bord Extra pale..... do	9 00	10 00
Fournitures de Bord Térébenthine..... par gallon	0 72	0 75
<b>Fournitures :-</b>		
Fournitures Castor par lb.....	2 00	2 50
Fournitures Ours noir, chaque.....	10 00	12 00
Fournitures Pêcheur.....	6 00	7 00
Fournitures Renard argenté.....	25 00	50 00
Fournitures Do croisé.....	2 00	5 00
Fournitures Do rouge.....	1 50	1 75
Fournitures Loup cervier.....	1 75	2 00
Fournitures Martre foncée.....	5 00	7 00
Fournitures Do pale.....	2 00	2 50
Fournitures Vison foncé.....	4 00	4 25
Fournitures Do pale.....	2 00	3 00
Fournitures Loutré.....	10 00	12 00
Fournitures Rat musqué d'automne.....	12	15
Fournitures Do d'hiver.....	16	20
Fournitures Do de printemps.....	7	8
Fournitures Chat sauvage.....	5	6
Fournitures Bête-paillée.....	40	60
Fournitures Four et Paillé.....	25	50
Fournitures Four, meilleur qualité, p. 100 boîtes.....	12 00	13 00
Fournitures do ordinaire..... do	9 00	11 00
Fournitures Paillé..... do	4 00	6 00
<b>Fruits :-</b>		
Fruits Amandes de Languetoc..... par lb.	0 13	0 14
Fruits do Jourdain..... do	0 18	0 17
Fruits do Provence..... do	0 10	0 11
Fruits do Princesse..... do	0 18	0 20
Fruits do Tarragone..... do	0 12	0 13
Fruits do Sicile..... do	0 11	0 12
Fruits Dates..... do		8
Fruits Figs de Smyrne..... do	12	15
Fruits do de Malaga..... do	7	8
Fruits Noix de Brésil..... do	7	8
Fruits do Grenoble..... do	manque.	
Fruits do Cahors..... do	7	7
Fruits do Bordeaux..... do	manque.	
Fruits Noisettes de Sicile..... do	10	11
Fruits do Barcelone..... do	10	11
Fruits Prunes d'Ente..... par boçal.	55	1 25
Fruits do de Turquie..... par lb.	7	8
Fruits Raisins sur couche..... par boîte	1 55	1 60
Fruits do..... do	85	90
Fruits do..... do	manque.	
Fruits do London Layers..... par boîte	2 25	2 50
Fruits do Soléil..... do	7	7
Fruits do Corinthe..... par lb.	6	7
Fruits do Valence..... do	6	6
Fruits au Sirop..... par doz.	2 50	3 00
Fruits do à l'eau-de-vie..... do	3 00	3 00

Grains - Blé de Prin. par 60 lbs. Nominal 80 .. 0 82 1/2

Houblon - Récolte 1871. par lb. Manque

Huiles - De Baleine brute. par gallon. Manque

Laine - Lavée du Canada. par lb. 40

Magenta - En boîtes. par lb. 4 00

Marinades - Cross et Blackwell. par douz. 2 60 à 2 70

Mastique - Anglais. par 100 lbs. Manque

Mine de plomb - Dôme. par grosse. 2 00 .. 2 10

Produits chimiques, &c., &c. - Alum. par 100 lbs. 2 50 à 3 00

Extrait de Bois de Campêche - Do. 2-lbs. 91 .. 1 03

el Epsom. par 100 lbs. 2 00 .. 2 50

Savon - Savon commun. par boîte 60 lbs. 1 40

Sucres - Centrifuge. par lb. 9 .. 9 1/2

Tabacs manufacturés - Fancy Brigt. par lb. 0 48 .. 0 56

Thé - Gunpowder. par lb. 0 80 .. 0 90

Young Hyson - Extra fin à choix. par lb. 0 80 .. 0 90

Hyson - Extra fin à choix. par lb. 0 60 .. 0 70

Japonais - Extra fin à choix. par lb. 0 60 .. 0 65

Twankay - Bon ordinaire à bon. par lb. 0 35 .. 0 40

Sonchong et Congoo - Extra fin à choix. par lb. 0 65 .. 0 70

Oolong - Extra fin à choix. par lb. 0 70 .. 0 75

Vitres - A Remande par 50 pieds. 4 1/2 7 1/2 8 1/2 9 1/2 10 1/2 11 1/2 12 1/2 13 1/2 14 3 00

Spritueux, Vins, &c. - Rière - Allsopp bouteilles. par douz. 2 10 .. 2 60

Jules Robin et Cie. par gallon. 2 00 .. 2 30

Coran et Cie. par gallon. Manque

Genièvre - Key Brand. par gallon. 1 42 .. 1 45

Calices Vertes - Key Brand. par gallon. 3 50 .. 3 60

Calices Bleues - Key Brand. par gallon. 4 00 .. 4 25

Whisky Ecossais - Ramsay. par gallon. 2 00 .. 2 10

Whisky Irlandais - Cork Distillery. par gallon. 2 00 .. 2 20

Whisky de Seigle - En douz. 32

Rhum - Jamaïque. par gallon. 1 60 .. 2 10

Vins Xeres - Vallet. par gallon. 0 65 .. 0 90

Porto - No. 1, 2 et 3. par gallon. 0 65 .. 0 90

Champagne - Moët & Chandon, No 1 bouteilles. 16 00 .. 18 00

Alcool - (Highwines) 50 degrés en douz. 47 1/2 .. 50

**MILLIONS D'ACRES**  
**Terres de l'Iowa et du Nébraska**

A VENDRE PAR LA  
Compagnie de Chemin de Fer de la Rivière Mis-  
souri et Burlington, dix ans de crédit, à une  
intérêt de 6 par cent.

Aucune partie du principal ne sera due  
qu'au commencement de la cinquième année.  
Les produits paieront la terre et les améliorations  
dans l'intervalle de ce crédit généreux.  
Le Sol de l'Iowa et du Nébraska est riche et  
peut être cultivé facilement; le climat est chaud,  
les saisons sont belles, les moissons abondantes,  
les marchés très-bons, les taxes peu élevées et  
l'émigration est libre pour tous.  
Avantages extraordinaires donnés sur  
le fret et le passage aux acheteurs et à leurs fa-  
milles.  
Les Circulaires donnant des détails complets  
sont envoyées gratis; elles contiennent tout ce qui  
est nécessaire de savoir.  
Venez dans l'Ouest et vous prospérerez. Les  
amis vous suivront.  
Une Carte de cette partie du pays, démontrant  
l'emplacement exact des terres de l'Iowa se vend 20  
centimes; la carte des terres du Nébraska se vend au  
même prix. Pour circulaire et cartes, s'adresser à  
GEO. S. HARRIS,  
Commissaires des terres, Burlington, Iowa.

**CHARBON AMERICAIN**

Le soussigné a le plaisir d'annoncer qu'il a conclu  
des arrangements avec les  
**Compagnies Américaines**  
Qui lui permettent d'offrir sur ce marché du  
**Charbon Américain**  
DE TOUTE GROSSEUR  
Au prix de la Liste de New-York  
PLUS  
LES FRAIS DE TRANSPORT  
EN QUANTITE

**D'une ou plusieurs Cargaisons**

Pendant la saison de navigation de 1873.  
Il reçoit aussi des commandes des particuliers pour  
quantité  
**Au gré des Acheteurs**  
Livrable à domicile au plus bas prix du marché  
**LOUIS TOURVILLE,**  
Coin des Rues des Commissaires et  
St. Sulpice.

**Acte concernant la Faillite, 1869**

Dans l'affaire de  
**J. C. SHIPWAY & FILS.**  
FAILLIS.  
Une première dernière feuille de dividende a été  
préparée, sujette à objection jusqu'au VINGT-  
UNIÈME jour d'Avril courant, après quoi le divi-  
dende sera payé.  
**JAMES TYRE,**  
Syndic Officiel.  
Montréal, 3 AVRIL 1873.

**LA MEILLEURE POUDRE A BOULANGER**  
QUI EXISTE.

**THE COOK'S FRIEND**  
Est la seule originale et authentique.  
ELLE NE DESAPPOINTE JAMAIS  
Vendue par tous les Epiciers.

**A VENDRE**  
**800 tonneaux**

**BON FOIN**  
BIEN PRESSÉ

Ballots pesants 260 à 300 lbs.  
et au-dessus.  
5,000 minots d'Avoine  
1,000 " de Pois  
S'adresser à

**ED. CARON,**  
RIVIERE-DU-LOUP (EN HAUT.)

**LOTTERIE VILLE-MARIE**

Dans le but de venir en aide à différentes  
Institutions Religieuses.  
**32,000 BILLETS**  
**\$1.00 CHAQUE**

Prix	VALEUR
Une propriété (Rue du Bassin, Montréal) loyer annuel, \$500	5,000 00
Deux lots de terre (Rue St. Denis et Tanno- ries) \$300 chaque	1,400 00
Huit lots de terre (Chemin Ste. Catherine) à \$300 chaque	2,400 00
Quarante-huit lots (Côte Ste. Catherine) à \$150 chaque.	7,200 00
Un prix en or de mille piastres.	1,000 00
Cinquante prix de \$50 chaque.	2,500 00
Cent prix de \$5 chaque.	500 00
Deux cents prix de \$3 chaque.	600 00
Six cents prix de \$1 chaque.	600 00
Mille dix prix valant	\$21,200 00

**DONS :**

1—A l'Evêché de Montréal, pour venir en aide à la construction de la cathédrale	2,000 00
2—Pour venir en aide à la construction de la chapelle de Notre-Dame de Lourdes.	1,000 00
3—Aux pauvres (Société St. Vincent de Paul)	1,000 00
4—Aux sœurs du Bon Pasteur.	500 00
5—Aux Jésuites.	500 00
6—Aux Oblats.	500 00
7—Aux Sœurs de la Providence.	500 00
8—Aux Sœurs de la Miséricorde.	500 00
9—A la Colonie Piepols.	500 00
10—A l'Asile des Orphelins de St. Patrice.	500 00
	\$7,500 00

**Des Agents Responsables sont demandés**

Chaque personne qui vendra dix billets aura le  
onzième gratis. Les argentés seront déposés entre les  
mains du Procureur de l'Evêché de Montréal.  
Le soussigné devra chaque semaine faire un dépôt  
des argentés des Billets vendus et il sera tenu et obli-  
gé de publier dans le journal le *Nouveau Monde*, le  
reçu du dépôt accompagné des numéros qui auront été  
vendus.  
La Corporation Episcopale ne sera responsable que  
des numéros qui auront été ainsi annoncés, accom-  
pagnés du reçu du dépôt.  
Toutes personnes qui auront pris des Billets dont  
les numéros ne seront pas publiés dans le journal  
redit, sont priées d'en prévenir le trésorier sans délai,  
afin d'éviter toute erreur.  
Le tirage sera fait d'après le mode adopté par les  
Sociétés de Construction et sera surveillé par trois  
Prêtres et trois laïques en présence du public.  
Les propriétés données en prix sont au nom de  
l'Evêché qui en passera titre au gagnant aussitôt  
après la loterie, en par le gagnant payant le prix du  
contrat.  
Ces personnes qui désirent acquérir des billets pourront le  
faire en s'adressant au soussigné.

Pour \$10 on aura 11 Billets  
" 20 " 22 " etc.  
Les lettres adressées au soussigné devront être  
franchies de port.  
S'adresser à  
**G. H. DUMESNIL,**  
Gérant et Trésorier,  
De la Loterie Ville-Marie,  
Rue St. Sacerment  
Montréal.

**Associé demandé**

ON demande pour une Manufacture de Chaussures établie depuis vingt ans, un ASSOCIÉ pouvant disposer d'un capital de  
**\$50,000**

La Fabrique dont il s'agit est l'une des plus anciennes, des plus considérables, des plus prospères et dans les mieux situées de la ville.  
Ses relations sont très-étendues dans les principales villes des provinces d'Ontario, de Québec, du Nouveau-Brunswick et de la Nouvelle-Ecosse.  
La maison qui demande un associé réalise des profits très-considérables et désire développer ses relations. Des informations précises seront fournies en temps et lieu.  
S'adresser par lettre au propriétaire du *NEGOCIANT CANADIEN*, No. 10 Rue St. Nicholas, Montréal.

**N. VALOIS & CIE.**  
MANUFACTURIERS ET MARCHANDS DE  
CHAUSSURES EN GROS  
26 et 28 Place Jacques Cartier,  
MONTREAL.  
NARCISSE VALOIS. JUDE VALOIS.

**ADOLPHE GERMAIN**  
AVOCAT,  
SYNDIC OFFICIEL POUR LE COMTE RICHELIEU  
RUE GEORGE, SOREL.  
M. GERMAIN se charge de toutes affaires légales et de collections dans le District de Richelieu.

**HOSPICE LABELLE & CIE.**  
Marchands de  
FARINES, GRAINS ET PROVISIONS,  
No. 10, RUE DU PORT,  
MONTREAL.

**P. L. TOUSSIGNANT,**  
SYNDIC OFFICIEL, ARTHABASKAVILLE,  
Sollicite respectueusement de MM. les marchands, les affaires qu'ils peuvent avoir dans le district d'Arthabaska sous l'Acte de Faillite de 1869.



**HOTEL DU GOUVERNEMENT, OTTAWA**  
Lundi, le 17e jour de Février 1873.  
PRESENT :  
**SON EXCELLENCE LE GOUVERNEUR GÉNÉRAL EN CONSEIL.**

Sur la recommandation de l'Hon. Ministre des douanes, et en vertu des dispositions de la 8ème section de l'Acte 31 Vic., Chap. 6, intitulé : " Acte concernant les Douanes, " il a plu à Son Excellence d'ordonner, et il est, par le présent, ordonné que le Village de Strathroy, dans le comté de Middlesex, Province d'Ontario, soit et est par le présent érigé en Poste de Douanes et placé sous la direction du Percepteur des Douanes au Port de London.  
W. A. HAINSWORTH,  
Greffier du Conseil Privé.

**ON A BESOIN**

D'HOMMES et de FEMMES qui voudront se charger d'une affaire qui paiera de  
**\$4.00 à \$8.00 PAR JOUR**  
et dont on peut s'occuper dans les alentours des localités qu'on habite. C'est une chance rare pour ceux qui se trouvent sans emploi ou qui ont du temps de reste. Il arrive souvent que des jeunes gens font aussi bien que des hommes. Pour particuliers qui sont envoyés gratis s'adresser à  
**J. LATHAM & CIE.,**  
282 Washinton St., Boston, Mass.

**Acte concernant la Faillite, 1869**

CANADA, Province de Québec, District de Montréal. } Dans la cour supérieure  
 Dans l'attente de

EDWARD COOTE, ci-devant commerçant, de la Cité de Montréal, et y faisant affaires sous le nom de E. Coote & Compagnie,

FAILLI.

JEUDI, le dix-septième jour d'AVRIL prochain, le sousigné demandera à la dite Cour sa décharge en vertu du dit Acte.

EDWARD COOTE,

Par

A. POWER, Son procureur ad litem.

Montréal, 13 mars 1873.

**MANITOBA**

ET

**Territoires du Nord-Ouest**

Après le 10 Juin prochain, les émigrants ayant des billets de parcours complet (through tickets) seront transportés de Toronto à Fort Garry, Manitoba, aux prix suivants :

De Toronto à Prince Arthur's Landing via Collingwood ou Sarnia

Adultes, \$5 ; Enfants au-dessous de 12 ans, moitié prix, y compris 150 lbs de bagage. Bagage extra, 30 cts. par 10 lbs.

De Prince Arthur's Landing à Fort Garry

Emigrants, \$0 ; Enfants au-dessous de 12 ans, moitié prix, y compris 20 lbs de bagage. Bagage extra \$2.50 par 10 lbs.

Les voyageurs devront fournir leurs vivres. On pourra cependant acheter des vivres au prix courant au lac Shebandowan, Fort Frances et à l'angle Nord-ouest du lac des Bois.

On peut se procurer des billets de parcours complet pour Fort Garry, via Prince Arthur's Landing aux stations du Chemin de Fer du Nord, du Grand Occidental et du Grand Tronc à Toronto. Les Emigrants sont priés de se rappeler que les colis ne doivent pas peser plus de 200 lbs pour faciliter le transport aux portages.

**MARCHANDISE.**

Après le 29 Juin prochain, on transportera des marchandises de Prince Arthur's Landing au terminus oriental du chemin de Fer Garry, angle nord-ouest au taux de \$2 par 100 lbs., ou \$40 par tonneau de 200 lbs.

Les colis devront être de grosseur convenable et ne pas dépasser le poids de 350 lbs et être solidement attachés.

On pourra expédier des chevaux, des bœufs, des wagons et autres articles lourds tel que pièces de machinerie au même point en donnant avis et en faisant des arrangements spéciaux pour le transport de ces articles.

On ne transportera pas de spiritueux sur la route depuis Prince Arthur's Landing.

Par ordre,

E. BRAUN, Secrétaire.

Département des Travaux Publics, Ottawa, 26 mars 1873



**HOTEL DU GOUVERNEMENT, OTTAWA**

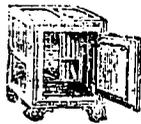
Lundi, le Vingt-Jour de Février 1873.

PRESENT :

**SON EXCELLENCE LE GOUVERNEUR-GENERAL EN CONSEIL.**

Sur la recommandation de l'Honorable Ministre des Douanes, et en vertu des dispositions de la 5ème sec de l'Acte 31 Vic., chap. 6, intitulé : " Acte concernant les Douanes, " il a plu à Son Excellence d'ordonner et il est par les présentes ordonné que le Village de St. Thomas, dans le Comté de Middlesex, province d'Ontario, soit et est érigé en Poste de douanes, et placé sous la direction du Percepteur des douanes au port de London.

W. A. HIMSWORTH, Greffier du Conseil Privé.



**MANUFACTURE DE COFFRES FORT DE LA PUISSANCE**

**GODFREY CHAPÉLEAU**

A l'épreuve du Feu et des Voleurs, doublés en Acier et en Fer.

**Constructeur de ponts en fer**

AUSSI DE

GARNITURES INTERIEURES, pour voûtes en fer, avec portes à l'épreuve des voleurs.  
 PORTES ET VOILETS en fer à l'épreuve du feu.  
 PORTES EN FER pour Barques, Institutions Publiques et Charniers de Cinétières.  
 COFFRES DE SURETE, pour la préservation de documents importants, Billes de Banques, Débitaires, etc.  
 SERRURES BREVETÉES, spécialement adaptés aux portes de voûtes, Banques, Coffres-fort et Prisons.  
 OUTILS DE TAILLEURS DE PIERRE.  
 COFFRES-FORTS DE SECONDE MAIN pris en détail ou de coffres neufs, ou à l'essai au plus haut prix du marché.

BUREAU—320 RUE ST. LAURENT.

USINE :

Coin des rues Ontario et St. Charles Borromée

MONTREAL.

9 Juillet 1872.

**COMPAGNIE CANADIENNE DES TERRES ET DE MINES (Limitée.)**

Bureau principal—22 Mining Lane, LONDRES, Angleterre.

TRADE MARK.



RAFFINERIE DE PETROLE (STANDARD PETROLIA), ONTARIO.

D. CAMPBELL, AGENT.

13 Halle aux Blés,

MONTREAL.

**J. L. CASSIDY & CIE.**

IMPORTATEURS DE

PORCELAINES,

VERRERIES ET VAISSELLE,

339 et 341 Rue St. Paul,

BATISSE DES SOEURS, MONTREAL. 52

**A. DUBORD & CIE.**

Importateurs de

CIGARES et MANUFACTURIERS de TABAC

En Gros et en Détail

227 & 229 Rue St. Paul, Montréal.

N. B.—Nous attirons l'attention spéciale du commerce sur notre tabac en poudre si avantageusement connu dans les Provinces du Canada.

**C. H. LETOURNEUX**

IMPORTATEUR DE

Ferronnerie,

Quincaillerie,

Coutellerie, etc., etc.

261 à 265, Rue St. Paul.

(Coin de la Ruelle Vaudreuil.)

MONTREAL.

ETABLIE, JANVIER 1871

**L'Agence Mercantile DU CANADA**

**MURRAY, MIDDLEMISS & CIE**  
 Propriétaires

Traits Caractéristiques

UNE

INSTITUTION NATIONALE

SYSTEME PARFAIT

Supplément quotidien de changements et de noms nouveaux

C'est maintenant le temps de s'abonner

Un REGISTRE contenant la position financière, la valeur commerciale et le caractère mercantile des divers négociants de la Puissance est publié semi-annuellement.

Encouragez vos propres institutions. Nous vous présentons un ouvrage canadien, le fruit de milliers de plâtres dépensés parmi des Imprimeurs Canadiens, de Fabricants de Papier Canadien, et beaucoup d'autres : nous n'envoyons pas à New-York pour la confection de tout notre ouvrage.

Nous offrons une épreuve raisonnable à ceux qui désirent s'abonner. On peut obtenir les conditions de l'abonnement en s'adressant au Bureau principal ou aux Succursales.

BUREAUX PRINCIPAUX EN CANADA.

Montréal, 95, Rue St. François-Xavier.

Toronto, 16 et 18, Rue Wellington, Est.

Hamilton, 20, Rue James.

Halifax, Rue Hollis.

St. Jean, N. B., Rue Prince William.

Succursales aux Etats Unis

New-York St. Louis

Philadelphie Détroit

Baltimore Milwaukee

Albany Kansas City

Boston Rochester

Chicago Cincinnati

Portland, Orég. Buffalo

Grands Rapides Utica

Nouvelle-Orléans Quincy

San Francisco Toledo

St. Joseph Syracuse

Louisville St. Paul.

SUCCESSALES EN FRANCE, EN ALLEMAGNE ET EN AUSTRALIE

Succursales dans la Grande Bretagne.

Londres, 86, Cheapside et 1, Bow Lane, E. C.

Manchester, 38, Moseley Street et 6, 8 et 10, Bond Street.

Glasgow, 33, Benfield Street.

Edimbourg, 72, Princes Street.

Dublin, 10, Henry Street.

On s'occupe spécialement d'affaires légales par tout le continent de l'Amérique du Nord.

**HAGENS & CIE.,**(Autrefois Luders, Hagens & C<sup>ie</sup>.)**IMPORTATEURS EN GROS**

DE

Ferronneries, Porcelaine, Produits Chimiques, Teintures, Bronzes, Draps de Crin, Colle-Forte, Crayons de A. W. Faber, Cigares, Cartes à jouer, et Articles Allemands de Fantaisie, Etc.

351, RUE DES COMMISSAIRES,

Vis-à-vis la Douane

**MONTREAL.****MAGASIN CANADIEN**

DE

**FERRONNERIE****H. BELINEAU**

IMPORTATEUR DE

**Ferronneries**

Et Fabricant de

**FERBLANTERIES**

ENSEIGNE DE L'EGUINE ET DU CADENAS

**Nos. 193 et 195, rue St. Paul****MONTREAL.**

Assortiment complet d'Huiles, Térébenthine, Peintures de toutes sortes, Vitres de toutes grandeurs, Verres, etc.—Aussi: Poêles doubles à un ou deux fourneaux, Poêles de Cuisine à charbon ou à bois, de fantaisie et autres. 52

**GEANDES DECOUVERTES**

DE

**Dr. J. A. CREVIER.****L'ANTI-CHOLERIQUE**

Le seul spécifique connu contre le choléra et toute espèce de Diarrhée, Dérangement d'Intestins et d'Estomac, Indigestions, &c., &c.  
Cures merveilleuses attestées par des personnes dignes de foi et bien connues.

Prix — — — 50 Cts. la Bouteille.

Certificats par les pers. unes suivantes.

Les RR. Mess J. Raymond, p<sup>re</sup>, V.-G. et Sup. du Collège de St. Hyacinthe; M. Crevier, p<sup>re</sup>, V.-G. et Sup. du Collège de Ste. Marie de Monnoir, J. S. Derome, p<sup>re</sup>; F. X. Collette, P<sup>re</sup>, Sup. du Collège de St. César; J. Provençal, curé de St. César; J. S. Taupier, P<sup>re</sup>, curé de St. Paul; M. W. Chiffers, membre du Conseil Législatif; Les Docteurs Franchère, Pinconneault, Jacques, et par MM. Charles Couture, Victor Côté, J. Bie. Tessier, Belle Philomène Gauthier, et un grand nombre d'autres personnes.

S'adresser au

Dr. J. A. CREVIER,

No. 44, Rue Boussecours.

Réduction libérale faite au commerce. 37

**GAUCHER & TELMOS-E**

IMPORTATEURS DE

DENREES COLONIALES,

VINS ET SPIRITUEUX

Marchands de

FARINE, LARD, SAINDOUX, etc., EN GROS

No. 200 Rue St. Paul et 101 Des Commissaires,

**MONTREAL.**

G. GAUCHER.

52

L. W. TELMOSSER.

**Compagnie de Garantie du Canada****Bureau principal, Montréal**

Président.—SIR ALEX. T. GALT, K. C. M. G.

Vice-Président.—JOHN RANKIN, éc.,

Gérant et Secrétaire

**EDWARD RAWLINGS**

LA SEULE COMPAGNIE licenciée par le Gouvernement pour la transaction des affaires de garantie dans tout le Canada.

Les bons de cette Compagnie sont aussi reçus par

**Le Gouvernement de Québec,**

et par les principales banques, Chambres de Commerce, et Corporations dans toute la Province. 15-18

**GAUTHIER, MAYRAND & CIE.**

IMPORTATEURS DE VINS, SPIRITUEUX EPICERIES,

MARCHANDS DE FARINE, LARD, SAINDOUX.

274 et 291 Rue des Commissaires,

**MONTREAL.****GELINAS, LAFLEUR & Cie**

IMPORTATEURS.

**No. 256, Rue St. Paul**

Troisième porte de

M. AMABLE PREVOST,

52

**MONTREAL.****BOYER, BUDON & Cie**Successors de LOUIS BOYER & C<sup>ie</sup>.

MARCHANDS DE

GRAINS ET FARINES,

PROVISIONS ET EPICERIES,

L. ALPHONSE BOYER.

FERMIN BUDON.

CHARLES BOYER.

**MONTREAL.**

52

**JOHN HOPE ET C<sup>ie</sup>****Marchands Commissionnaires**

Représentants en Canada :

MM. MOET &amp; CHANDON, EPERNAY.

" BARTON &amp; GUESTIER, BORDEAUX.

" JULES ROBIN & C<sup>ie</sup>, COGNAC.

M. M. MISA, XERES DE LA FRONTERA.

MM. COCKBURN, SMITHES & C<sup>ie</sup>, OPORTO.

M. FREDERIC VALLETTE, MARSEILLES.

MM. BULLOCK, LADE & C<sup>ie</sup>, GLASGOW." DEINHARD & C<sup>ie</sup>, COBLENTZ." E. & G. HIBBERT, LONDRES, Exportateurs de la bière en bouteille de MM. Bass & C<sup>ie</sup>." E. & J. BURKE, DUBLIN, Exportateurs de porter en bouteilles de MM. A. Guinness Fils & C<sup>ie</sup>, &c., &c., &c.

N. B.—On accepte les commandes que du Commerce en Gros.

29 octobre 1872

**PIERRE JOLY & C<sup>ie</sup>.**

IMPORTATEURS

MARCHANDS D'EPICERIES

Vins, Liqueurs, Provisions,

TABAC &amp; CIGARES

264, RUE ST. PAUL, et 209 &amp; 211, RUE

DES COMMISSAIRES

**MONTREAL, P. Q.**

Les Marchands qui s'établissent surtout trouveront à cet établissement des avantages tant par la variété du stock que pour la régularité des prix. 17

**DESMARTEAU & C<sup>ie</sup>.**

Importateurs de

VINS, LIQUEURS, EPICERIES, &amp;c.

EN GROS

231 et 233 Rue des Commissaires

**MONTREAL.**

52

**Thomas, Thibaudeau & C<sup>ie</sup>.**

IMPORTATEURS DE NOUVEAUTES

En Gros Seulement, No. 330, Rue St. Paul.

THOMAS, THIBAudeau & C<sup>ie</sup>, Montréal.  
THIBAudeau, THOMAS & C<sup>ie</sup>, Québec. MONTREAL.  
THOMAS & THIBAudeau, Manchester. 52

**S. ROUSSEAU,****FERBLANTIER ET PLOMBIER**

No. 337, Rue St. Laurent,

**MONTREAL.**

HUILE DE CHARBON, LAMPES,  
CHEMINÉES ET MÉCHES DE LAMPE

Ordres pour Fournaises à AIR Chaud, Ventilateurs, Réfrigérateurs, Fournitures de Poêles, etc., exécutés avec diligence. Ordres pour Convertitures promptement remplis.

PRIX EXTRÊMEMENT MODÉRÉS.

M. S. ROUSSEAU a été pendant plusieurs années chef d'atelier chez M. T. Crevier, Rue Notre-Dame, où il a acquis une grande expérience dans ce genre d'ouvrage.

18 Juillet.

40

LA FABRIQUE DU PEUPLE

**M. A. DEROUCHE**

(Successor de J. B. DEROUCHE)

Importateur et Manufacturier de

**TABAC, CIGARES, Etc**

Nos. 241 et 243, RUE ST. PAUL,

**MONTREAL.**

A l'Enseigne de la grosse Torquette vous trouverez du Tabac de toute espèce et de la meilleure qualité en feuilles, en torquettes, et en poudre, en gros et en détail, et au plus bas prix. 52

I. E.

**BULLETIN DE NEW-YORK**

JOURNAL FINANCIER, COMMERCIAL

ET D'EMIGRATION

PARAIT TOUS LES LUNDIS

**ABONNEMENT POUR LE CANADA**

Un an.....\$5.00

Six mois.....4.50

Les communications relatives au journal et les remises de valeurs devront être adressées au Directeur du Bulletin de New-York, 48 Broad Street, ou au Bureau du Négociant Canadien.